BIBLIOTHÈQUE
CEGEP - JOLIETTE

Médard Laroche
Biblioth`èque du CEGP C.P 130
Joliette
P 38

L'Action POPULAIRE

L'horizon

L'HEBDO DU COMTÉ DE JOLIETTE

Edité à Joliette par Les Publications Lamon Inc.

58e ANNEE NUMERO 58 L'ACTION POPULAIRE, L'HORIZON, mercredi 23 décembre 1970 15c

LE BUDGET DE JOLIETTE LE 29 DECEMBRE

page 3

Toutes les nouvelles sportives de Joliette

pages 16-17-18-19-20

COURRIER DES VILLAGES DU COMTE ET DE LA REGION

pages 12-13-14-15

A l'approche de l'année nouvelle
il fait plaisir de souhaiter à tous nos lecteurs,
aux membres de leurs familles et à leurs amis
une année de bonheur
à la mesure des espoirs de chacun.
Bonne année à tous

L'équipe de
L'Action Populaire – L'Horizon

Décès

Mlle Huguette Dupuis

A Neuville, Co. Portneuf, le 19 décembre à l'âge de 30 ans, est décédée accidentellement, Mlle Huguette Dupuis, infirmière diplômée à l'Hôpital Saint-Eusèbe en 1961, hospitalière au Centre chirurgical Universitaire de la ville de Québec, fille de M. Réal Dupuis marchand de meubles à Joliette et de Rachel Morin, demeurant à 1200 Avenue du Parc, Joliette.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 23 décembre, au départ des salons Garceau et Garceau, 636 boul. Manseau, Joliette pour l'église Saint-Pierre Apôtre, où le service fut célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de Joliette.

La défunte laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses frères et soeurs: Lise, marié à Claude Pichette de Sainte - Julienne, Me Gilles Dupuis, avocat de Montréal, Jean-Guy Dupuis, et Mile Ginette Dupuis, de Joliette, sa grand-mère maternelle, Mme Vve Ludger Morin, de Victoriaville; sa grand-mère paternelle, Mme Vve Jeffrey Dupuis de Danville, et plusieurs autres parents.

Mme Roch Rémillard

A Joliette le 17 décembre à l'âge de 43 ans est décédée Mme Roch Rémillard née Julienne Masse demeurant à 370 rue Leprohon.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 19 décembre au départ de la Résidence Funéraire Omer Landreville, 674 rue Saint-Louis pour l'église Saint-Pierre où le service fut célébré à 11 h. Inhumation au cimetière de Joliette.

Outre son époux la défunte laisse dans le deuil ses enfants: Diane, Pierre, France, Louise, Christiane, Christian et Josée. Elle laisse également son père: M. Louis Masse, ses beaux-parents: M. et Mme Philias Rémillard, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Joffre Masse, M. et Mme Guy Masse, Mme Julien Masse, M. et Mme Robert Rivest, M. et Mme Philippe Rémillard, M. et Mme Patrick Rémillard, M. et Mme Jean Paul Rémillard, M. et Mme Réal Rémillard, M William Rémillard, Mlle Fleurette Rémillard et Mlle Jeanne Rémillard ainsi que plusieurs autres parents.

M. Michel Durand

A Joliette le 20 décembre à l'âge de 20 ans est décédé accidentellement M. Michel Durand, fils de Rémi Durand et de Gisèle Aubin, demeurant à 866 rue Saint-Antoine. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 23 décembre au départ de la Résidence Funéraire Omer Landreville, 674 rue Saint-Louis pour l'église Saint-Pierre où le service fut célébré à 3 heures. Inhumation au cimetière de Joliette.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents: M. et Mme Rémi Durand, trois soeurs et deux beaux-frères: M. et Mme Denis Lafortune (Jeanne d'Arc) de Sainte-Elisabeth, Mlle Monique Durand et M. et Mme Claude Tardif (Normande) de Saint-Zénon ainsi que plusieurs autres parents.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
LA CITE DE JOLIETTE

AVIS PUBLIC

est par le présent donné par les soussignés, Maire et Secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette, que le Conseil de la Cité de Joliette a. lors de sa séance régulière tenue le 21 décembre 1970, adopté un règlement intitulé comme suit:

REGLEMENT R-XIX - a

concernant le corps des pompiers et les précautions à prendre contre l'incendie

et que ledit règlement est maintenant déposé au Bureau du Secrétaire-trésorier susdit, pour l'information de toutes personnes intéressées.

JOLIETTE, ce 22 décembre 1970

(SIGNE) ROLAND RIVEST
Maire
(SIGNE) JA DESORMIERS,
Sec.-trésorier.

Vraie copie:
Secrétaire-trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
LA CITE DE JOLIETTE

AVIS PUBLIC

est par le présent donné par le soussigné, Secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette que les ROLES DE REPARTITION indiquant les sommes payables par chaque propriétaire pour la confection d'aqueduc, d'égoût pluvial et d'égoût sanitaire sur les rues ou parties de rues dont la confection a été faite par la Cité de Joliette et terminée en 1970, d'après le Règlement R-XXXV et ses amendements au bénéfice des propriétaires de lots ou parties de lots y énumérés, ont été préparés suivant la Loi et ont été déposés le 17 décembre 1970 au bureau de la Cité de Joliette où toutes personnes intéressées pourront en prendre connaissance.

AVIS est également donné que toutes personnes intéressées ou leurs représentants pourront examiner les Rôles sudits dan les trente (30) jours suivant ce dépôt; que le Bureau de Revision, après cette période de trente jours, commencera l'examen et la Revision des Rôles, en question et entendra toute plainte à cet égard et ce, s'il est nécessaire, à chaque séance subséquente tenue sur ajournement jusqu'à ce que les Rôles soient définitivement clos, et à cette époque, il sera ouvert à l'inspection de toute personne intéressée.

AVIS est également donné que, dans cet intervalle de trente (30) jours, quiconque croira devoir se plaindre des Rôles tels que préparés pour lui-même ou pour un autre, peut en appeler au Bureau de Revision en donnant à cette fin, au Secrétaire-trésorier un avis par écrit, contenant les motifs de sa plainte.

JOLIETTE, ce 17 décembre 1970
J.A. DESORMIERS
Secrétaire-trésorier.

Voeux du Chef de police

Voeux de Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année.
Je vous recommande de redoubler de prudence en cette période de l'année
Chef de Police
Jean L'Ecuyer.

Marguillers elus a Sainte Therese

Lors de l'assemblée des paroissiens de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, MM. Marcel Coté, Léo Laroche et Jean-Charles Grenier ont été élus marguillers pour un terme de trois ans.

RECEPTION DU JOUR DE L'AN

Le Conseil de la Cite de Joliette est heureux d'inviter la population de Joliette a assister a la reception du Premier de l'An, qui aura lieu en l'Hotel de Ville, le 1er janvier 1971, a 11 heures a.m.

A cette occasion, les autorites civiles de la Cite offriront leurs voeux a la population

SERVICES MUNICIPAUX

AVIS

ENLEVEMENT DES DECHETS

L'enlèvement des ordures ménagères, cendres, etc... ne se fera pas les jours suivants: le jour de Noel, le lendemain de Noel, le jour de l'An et le lendemain du jour de l'An.

Par conséquent, les résidents des paroisses STE-THERESE et ST-JEAN BAPTISTE devront déposer leurs poubelles à la rue dès 8.00 heures a.m., les mercredis 23 et 30 décembre, alors que la cueillette se fera au cours de la journée.

Il en sera de même pour les résidents de la paroisse CHRIST-ROI, qui devront déposer leurs poubelles dans la matinée des jeudis 24 et 31 décembre.

MAURICE LEVESQUE,
Directeur Général des Services Municipaux.

TEL. 759-1355

ROY et FLEURY

NOTAIRES

70 SUD, PLACE BOURGET, SUITE 308 JOLIETTE

JACQUES ROY, B.A., LL.L.
MICHEL FLEURY, B.A., LL.L.

Le soir sur rendez-vous

TEL. 753-7200

Garceau & Garceau INC.
DIRECTEURS FUNERAILLES

636, BOULEVARD MANSEAU

Succursale
ST-THOMAS
DE JOLIETTE

Succursale
151, PAPINEAU
JOLIETTE

Omer Landreville

Directeur de funérailles
Service d'ambulance

Tél. 753-7427

674 ST-LOUIS JOLIETTE
137 - 6e RUE CRABTREE

L'action POPULAIRE

l'horizon
L'HEBDO DU COMTÉ DE JOLIETTE
Edité à Joliette par Les Publications Lamon Inc.

PEINTURES C-I-L
Louis Desrochers & Fils Ltée
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
QUINCAILLERIE — CADEAUX — VITRES & MIRROIRS
Tél.: 753-4242
537, NOTRE-DAME JOLIETTE

Le budget déposé le 29 décembre

Joliette.- Le président de la Commission des Finances le conseiller Roger Goulet, présentera pour adoption au conseil municipal le budget de 1971 de la Cité de Joliette lors de la séance d'ajournement qui sera tenue le mardi 29 décembre prochain.

Les conseillers ont tenu deux importantes séances d'étude au cours des dimanches 13 et 20 décembre et ont épluché tous les articles du budget des dépenses. Les revenus evalués semblent devoir rencontrer les exigences des divers services municipaux.

Aucun bruit n'a couru sur les chiffres qui seront publiés officiellement à la séance d'ajournement mais des conseillers ont laissé entendre qu'ils "sont intéressants". On ne prévoirait donc pas de hausse de taxes dans l'administration.

Quand à l'état financier de 1970, il faudra attendre la fin de l'année fiscale maintenant fixée au 31 décembre avant de connaitre le montant du déficit ou du surplus. Les visages souriants des conseillers, à la séance de lundi soir, laissaient croire à l'hyppothèse du surplus.

Les Joliettains sauront mardi le 29 décembre prochain.

Declaration du maire Roland Rivest
Travailler pour que Joliette soit zone speciale

Joliette.-Dans une déclaration faite lundi au conseil municipal, le maire Roland Rivest a remercié ceux qui ont travaillé pour que Joliette jouisse d'une "désignation spéciale" en vertu du programme des subventions au développement régional.

Le maire de Joliette a incité tous les intéressés à continuer leur travail pour que Joliette se situe dans la zone spéciale créée autour de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Voici la déclaration complète du maire:

"Vous avez appris ces derniers temps, que Joliette avait été désigné en vertu du programme du ministère de l'Expansion Economique Régional. Voilà une bonne nouvelle que nous attendions depuis longtemps.

"Depuis quelques années, les municipalités autour de Joliette pouvaient offrir à cause de ces programmes du Gouvernement Fédéral ou de programmes analogues du Gouvernement Provincial des avantages aux entreprises industrielles qui desiraient investir dans la région.

"Par le geste que vient de poser Monsieur Jean Marchand, Ministre de l'Expansion Economique Régional à Ottawa, Joliette peut maintenant avoir une chance égale avec les autres villes de la région de Montréal dans la compétition pour attirer de nouvelles industries. Je ne voudrais pas minimiser la portée de ce programme, cependant, je dois mettre la population en garde contre un optimisme trop débordant. En effet, le nouveau programme n'avantage pas Joliette par rapport à d'autres régions du Québec mais rétablie simplement l'égalité des chances.

"Depuis mars 1968, je puis vous dire que la Cité de Joliette a eue plus de 20 communications officielles exclusivement consacrées aux problèmes des zones désignées avec les autorités provinciales et fédérales, et ici je ne compte pas les conversations privées les appels téléphoniques et les rencontres informelles.

"Alimenté par notre Commissaire Industriel, nous avons littéralement harcelé les autorités provinciales et fédérales à l'aide de mémos et de mémoires. Nous avons été appuyés dans nos démarches par la Chambre de Commerce, par la Presse locale et je pense bien par toute la population. Je voudrais aujourd'hui remercier tous ceux qui ont aidé à atteindre l'objectif visé et plus particulièrement ceux qui ont travaillés dans l'ombre à la préparation de ces mémoires.

"En remerciant tous ceux qui ont aidé à atteindre l'objectif visé et à obtenir les résultats que vous connaissez, vous me permettrez de souligner le travail efficace du Docteur Quenneville et de Monsieur Roch Lasalle, nos représentants tant à Québec qu'à Ottawa. Chacun de ces hommes par des voies différentes et selon leurs moyens nous a été d'un précieux secours.

Notre travail n'en est pas terminé pour autant. Déjà j'ai commencé à faire des pressions auprès du Gouvernement Fédéral et je sais que les autorités provinciales travaillent de leur côté de telle façon que dans un avenir rapproché, nous l'espérons, Joliette puisse faire partie de la zone spéciale qui devrait être crée autour de l'aéroport international de Sainte Scholastique. Nous pensons qu'en obtenant la désignation dans une zone spéciale, Joliette pourra lutter encore plus efficacement contre le chômage et assurer à tous ses citoyens une plus grande prospérité économique.

Le lieutenant Guy Menard promu directeur du Service des Incendies

Joliette.-Sur recommandation de la Commission de la personne et de la propriété le lieutenant Guy Ménard a été nommé directeur du Service des Incendies de Joliette. Il succèdera au chef Germain Rondeau qui prend sa retraite après 31 ans au service de la Cité.

Le président de la Commission, M. le conseiller Serge Rochon, a expliqué que le comité chargé de vérifier les candidatures avait reçu neuf applications dont cinq de l'extérieur de Joliette.

Le comité à étudié les quatre applications venant des membres du personnel en place. Deux furent refusées parce qu''elles ne satisfaisaient à l'exigence minimum de dix ans d'expérience.

Le nouveau directeur est à l'emploi du Service des Incendies depuis le 6 mai 1947. Il a été promu lieutenant le 1er avril 1963. Il est âgé de 47 ans. Marié à Fleurette Coutu il a un fils: Alain, étudiant en droit à l'Université de Sherbrooke.

M. Guy Ménard, directeur du Service des Incendies de Joliette.

En 1960 il obtient son diplôme du Service Incendie de la Ville de Montréal, à la suite d'un cours complet d'entraînement; en 1960 il est diplômé pour un cours de secourisme des Ambulanciers St-Jean. En 1963 il obtient un diplôme d'orientation Survivance Nationale du Collège de la Défence Civile à Arnprior, Ont; en 1963 il obtient un diplôme pour "Opération Mesures d'urgence" au Collège de la Défence Civile à Arnprior; en 1964 Diplôme d'instructeur de Pompier Auxiliaire Protection Civile; en 1965 diplôme pour cours de techniques d'enseignement, Protection Civile; en 1970 diplôme Cours Officier-Pompier, de prévention, et d'Opérateur de Pompes, direction Générale de la Prévention des Incendies.

Le Directeur Guy Ménard est Membre du Club Personnalité Joliette et Chevalier de Colomb du Conseil 1468, Joliette.

Les p'tites affaires du conseil municipal

Le maire Roland Rivest préside la séance, une courte séance, sans heurt, une séance de fin d'année, où le conseil n'est au complet, sauf le conseiller Aimé Boivin, retenu par la maladie, qu'après la fermeture des magasins.

Diverses commissions qui ont tenu séance depuis la dernière réunion, en présentent les procès-verbaux.

****

Le secrétaire-trésorier dépose un autre amendement au règlement de zonage pour changer le zonage de la zone 89-D, les restaurants "Terrasse Joliette" et "Au Sabot breton" ayant demandé des permis pour vente de boissons alcooliques. (Et pourtant le magasin de la Régie des Alcools est situé dans cette zone!)

****

Le secrétaire donne avis du dépôt du rôle de répartition de la confection d'acqueduc, d'égoût pluvial et d'égoût sanitaire sur certaines parties de rues en date du 17 décembre.

****

Un document suggérant la création d'une Maternelle à

suite page 5

M. Rolland Hardy, gérant de la maison Westburne à Joliette, a remis mercredi soir, un chèque à M. Léo Brissette, trésorier du club Kiwanis, pour les bonnes oeuvres de ce mouvement de bienfaisance. Dans l'ordre habituel: K/Conan Lévesque, M. Roland Hardy, K/Léo Brissette et le lieutenant gouverneur K/Noel Dubé.

Editorial

Roland Gauvreau

Que nous apportera 1971?

A la veille de commencer une nouvelle année, la question se pose. Elle se pose pour toute la région mais davantage pour la ville de Joliette dont le développement et le progrès influencera toutes les autres municipalités, non seulement du comté de Joliette, mais de toute la région de Lanaudière.

En novembre, les citoyens de Joliette se sont donné un nouveau conseil municipal; la présence de sept échevins, sans expérience en politique municipale, à la table du conseil a créé peut-être un sentiment de crainte. Mais le travail est lancé et à la sixième séance les conseillers ont abattu déjà de la bonne besogne. En deux dimanches de retraite, ils ont épluché le budget de 1971, qui doit être présenté et adopté avant le 31 decembre, et le travail de certaines commissions permanentes est fort actif aussi.

Il est vrai que le maire Roland Rivest, avec son expérience de six années et selon le programme lancé, durant les quinze dernières années par le Dr C. A. Roussin, a ébauché un programme législatif fort important.

Les Joliettains espèrent voir leur nouvel hôtel de ville, - l'ancienne Ecole Baby, - s'ouvrir à leur service au début du printemps. Ce sera un problème de réglé, peut-être de façon temporaire, mais réglé tout de même. Souhaitons que ce temporaire, comme cela a pu déjà se produire, ne devienne du permanent.

Il faudra s'ouvrir à la régionalisation des services: protection, aqueduc et égout, loisirs, transport en commun, disposition des ordures ménagères, taxation foncière, etc.

Tous ces problèmes communs à toutes les municipalités, qui les solutionnent chacune au gré de leurs possibilités financières ou de leur caprice, ne se règleront pas de façon facile, immédiate et absolue. Il faudra une discussion sereine des hypothèses diverses, des essais loyaux de part et d'autre, la mise en place de mécanisme nouveaux qui devront s'avérer efficaces et pratiques.

Joliette devra alors reconnaître sa vocation régionale, et les autres municipalités qui voudront discuter avec elle devront également accepter ce fait. Au lïeu d'attendre comme certains l'espèrent, le geste du gouvernement provincial, les administrateurs des municipalités devront devancer l'usage et se préparer à s'insérer dans leur communauté régionale respective. Et la ville de Joliette, par ses administrateurs, devra jouer tout le rôle qui lui est dévolu dans ce nouvel agencement municipal au niveau et à la grandeur de la région. Ces administrateurs joliettains devront donc se montrer souples, diplomates, habiles, pondérés et réfléchis, pour agir efficacement.

Il faut dire que cette année, 1971, qui verra le lancement de ce nouvel essai politique sera une année décisive et nos édiles joliettains devront se montrer à la hauteur de la tache qu'ils devront accomplir; ils devront également penser que leur terme comporte trois autres années de travail, trois années qui devront être des années de réalisations profondes.

Nous ne savons pas tout ce que nous apportera 1971. Il nous est permis cependant à tous de désirer ce qu'il y a de meilleur.

A ceux qui ont été chargés, par la voix du peuple, de conduire les destinées de la Cité, je souhaite donc les qualités nécessaires pour atteindre ce but fixé. Je sais d'avance, parce qu'ils ont accepté de servir, qu'ils possèdent le dévouement et l'esprit de travail nécessaire.

A l'époque des voeux, je leur souhaite le courage d'accomplir leur tâche de façon humaine et progressive.

A tous mes concitoyens Joliettains, à tous mes amis des alentours qui me liront je dis aussi: Bonne et Heureuse Année.

Roland Gauvreau

"Noel c'est la fete de tous les enfants du monde"

Une étude médicale récente effectuée à Lahore (Pakistan), révèle que neuf nouveau-nés sur dix souffrent de sous-alimentation dès la première année de leur existence.

D'autres sources indiquent que la malnutrition affecte la moitié des enfants des pays en voie de développement et peut détériorer tant l'esprit que le corps.

Ces faits touchants, soulignent notre Croisade contre la faim pour la période gne
sollicite de la part des Canadiens de l'aide pour les enfants affamés afin d'améliorer leur santé, de leur permettre de mieux apprendre et de les amener, un jour, à se suffire à eux-mêmes. Maintenant, dans nos préparatifs des Fêtes en vue d'apporter à nos enfants un Joyeux Noël, il nous incombe de se souvenir de ces nécessiteux dont les besoins sont considérables.

Dans l'optique du projet de CARE, quelque 23.4 millions de nourrissons, d'enfants et d'écoliers seront alimentés au cours de la prochaine année et ce, sur une base régulière dans diverses institutions, comprenant des écoles et des centres de nutrition dont la construction fut parrainée par CARE, et dans des hôpitaux où plusieurs équipes CARE/MEDICO travaillent. Ces enfants constituent la grande majorité des 25 millions de personnes allimentées par CARE dans 35 pays depuis l'Amérique latine jusqu'à l'Afrique et l'Asie.

Pour mener à bonne fin cette initiative, CARE a besoin des argents nécessaires à la livraison de 6,700 000 paquets de nourriture à $1. l'unité. Les contributions canadiennes, les surplus de ferme et l'aide administrative apportés par les gouvernements hôtes augmenteront la valeur des dollars offerts. A titre d'exemple, pour un dollar seulement, CARE fournit **un** repas par jour à **un** enfant pendant **trois** mois; pour **dix** dollars, **900** enfants reçoivent **un** repas complet. Enfin, quelque part la jeunesse profitera de cette aide et se bâtira un avenir meilleur, dans la mesure où votre don est expédié à: Croisade contre la faim, CARE du Canada, 63, rue Sparks, Ottawa 4 (Ontario).

Monologue du Nouvel An

Viens donc me chercher mon Dieu.

On est encore au jour de l'An... Pour plusieurs c'est un jour de bonheur... de joie... pis de paix. Mais pour moé...c'est toujours la même chose... Chu tout seul dans vie... Vous savez ce que ça veut dire être tout seul dans la vie...? Non..., vous le savez pas. Cà veut dire être triste.... ça veut dire avoir personne pour vous aimer. Pas de cadeaux pas de bonheur... juste de la tristesse... et pis des larmes. Viens donc me chercher mon Dieu.... Chu tanné de tout ça... Tous ceux-là qui s'amusent... y ont pas le temps de penser à nous autres... y ont ben trop de fun pour penser aux pauvres... Y sont trop égoistes pour nous faire goûter à leur bonheur... Y ont pas le temps de s'occuper de nos malheurs.... ça leur demanderait trop d'effort... la charité y mettent ça de côté... Ceux qui souffrent.... ça leur dit rien. Y ont de l'argent pour se payer du bonheur... parce qu'y croient que ça s'achète le bonheur... Ça s'achète-t-y le bonheur...? Non... ça se gagne... Pis y l'ont pas gagné... y l'ont même pas mérité. Pour quossé faire que tu viens pas me chercher mon Dieu... j'te demande pas une grande place dans ton ciel... juste un petit coin... pour entendre la musique de tes anges...

J'aimerais ça moé aussi aujourd'hui... manger du ragoût de pattes de côchon... pis de la tourtière... Tout ce que je peux manger... c'est du baloné... pis des pétates réchauffées.. J'traine ma misère avec moé... comme la fille-mère... son péché... Cà veut-y dire qu'on est coupables... c'est-y notre faute si la malchance a nous qoursuit.

Pour quossé faire mon Dieu... que tu viens pas me chercher... et pis m'amener dans ton ciel... là oussé qu'y a pas de passe-droit... là oussé qu'y a pas de riches et pis de pauvres. Va-t-y falloir que j'en arrache encore longtemps avant de pouvoir écouter la musique de tes anges... Viens donc me chercher mon Dieu... moé j'en peux plus de toujours souffrir... pis de jamais rire....Chu rien qu'une nuisance sus la terre... viens donc mon Dieu... viens donc me chercher... y a pas personne qui va s'en apercevoir.... y a pas personne qui va pleurer mon départ.

ROLAND DES COEURS

L'action POPULAIRE
l'horizon

Edité à Joliette par:
LES PUBLICATIONS LAMON INC.

400, rue Notre-Dame
C.P. 50, Joliette
759-2314

Rédaction : poste 235
Publicité : poste 213
Circulation : poste 211
Montage : poste 220

Directeur général:
ROLAND GAUVREAU

Rédaction:
ROLAND DESCOEURS
ANDRE LATENDRESSE

Publicité:
GERARD MARCHAND, dir.
CLAUDE PAUZE
NOELLAN GAUTHIER
RICHARD LAVALLEE

Circulation:
GILLES PELLETIER, dir.

Production:
DENIS CYR
SERGE BOLDUC

MEMBRE
DES HEBDOS DU CANADA

ABC

Abonnement :
CANADA et ÉTRANGER
$5.50 par année
15¢ l'exemplaire

Courrier de deuxième classe
No d'enregistrement : 0161

Conseil Notre-Dame des Prairies

Le maire Chalut est mécontent de l'octroi d'un contrat en son absence

(RD).- Le maire Amable Chalut a désapprouvé le geste de ses conseillers qui ont accordé le contrat d'acqueduc et d'égoûts aux Entreprises Bourget durant son absence à la séance régulière du conseil le 7 décembre dernier. Le prmier magistrat des Prairies se demande ce qui pressait tellement pour que l'on profite de ses vacances en Floride pour octroyer un contrat d'une telle importance.

L'on se souvient qu'on a dû procéder au vot.e pour régler cette question le premier lundi de décembre et que la résolution a été acceptée de justesse, trois conseillers votant pour l'attribution du contrat de $64,990. aux Entreprises Bourget, tandis que les conseillers

Jean Roy, et Ange-Emile Robillard qui votaient contre voulaient qu'on l'étudie davantage. Les conseillers en faveur du contrat avaient été MM. André Comtois, Serge Valois et Raymond Villeneuve. M. Roger Champagne agissait comme président d'assemblée en remplacement du maire lors de cette séance.

Le maire Chalut rappelle aux conseillers qu'il les avait incités à la prudence en novembre dernier lors de la présentation des soumissions pour l'ingénieur Lucien L[illegible]e. Et il ne comprend pas qu'on n'ait pas pu attendre son retour pour prendre une décision. De toute façon, il se lave les mains de tous les problèmes pouvant résulter de l'exécution de ces travaux.

L'employé municipal M.J. Jetté a vu ses heures de travail réduites de cinquante à quarante-cinq par semaine après une recommandation en ce sens par le conseiller Raymond Villeneuve. Il est bien entendu que M. Jetté ne souffre pas de diminution de salaire celui-ci sera ajusté selon les nouvelles heures de travail.

suite de la page 3

Joliette sera retransmis à la Commission des finances pour étude des implications financières d'un tel projet.

****

Sur recommandation du directeur du Service de la Police, le conseil se rend à la demande du curé de la Cathédrale pour prohiber le stationnement devant l'église soit de la rue Manseau à la rue Saint-Viateur, pendant le jour.

****

Le directeur ne recommande pas d'accepter la demande de Pauzé Radio Taxi pour enlever un parcomètre rue Saint-Viateur , devant son poste de taxi.

****

Le conseil municipal rescinde la résolution adoptée le 7 décembre et nomme le conseiller Lucien Malo comme représentant de la ville au conseil du Musée d'Arts de Joliette. La résolution du 7 décembre désignait M. le Maire Roland Rivest qui est d'office membre du conseil du Musée d'Arts.

****

Les échevins acceptent les listes de comptes nos 21 et 22, approuvés par le président de la Commission des Finances, M. le Conseiller Roger Goulet, et totalisant la somme de $431,640.65.

****

L'association Internationale des pompiers, local 1121, avise le conseil qu'elle s'est désistée de l'appel du Code du Travail, relativement à la décision de la classification et du traitement de M. Germain Lavallée.

****

Est déposé le règlement 683-a, prolongeant les effets du règlement 683, aux fins de décréter la confection deplans pour le prolongement des rues Sir Mathias Tellier, Saint-Viateur et Boulevard de l'Industrie.

****

Saint-Jean de Matha

Six blessés dans des accidents de la route

Vendredi dernier, deux personnes ont été blessées dans un dérapage survenu sur la route 48 près du pont de la rivière Noire à Saint-Jean de Matha. L.accident est survenu vers les 14.30 h. alors que M. Wilfrid Lépine qui était accompagné de son épouse , a perdu le controle de sa voiture. Les deux personnes ont été conduites à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette d'où elles ont pu regagner leur domicile après avoir reçu les premiers soins.

Un autre dérapage survenu près du Pont du Lac Noir à Saint-Jean de Matha, a causé des blessures légères à M. André Corbeil de Montréal. L'accident est survenu dimanche le 20 décembre à 23.15 h. M. Corbeil était seul au volant de sa voiture de marque Buick 69 au moment de l'accident.

Route 48.

Deux personnes ont été blessés samedi soir dernier vers les 20.16 h. lorsque leurs voitures sont entrées en collision sur la route 48 à l'intersection du rang de la Première chaloupe. M. Normand Ducharme du rang Frédéric était au volant d'une voiture Ford 65 et ce dernier a été conduit à l'hôpital Saint-Eusèbe . Nous ne connaissons pas la nature de ses blessures. L'autre voiture était conduite par M. Michel Robert de la rue Précieux-Sang à Joliette. M. Robert a pu regagner son domicile après avoir été traité à l'hôpital Saint -Eusèbe.

Piéton blessé

M. Thomas Victor du 1500 rang Chaloupe à Saint-Thomas, a été heurté par une voiture alors qu'il traversait la chaussée à l'intersection des rues St-Charles et Manseau à Joliette. La voiture impliquée dans cette accident était conduite par Mlle Nicole Gariépy de la rue St-Jean à Saint-Paul de Joliette. Le blessé a été conduit par la doiture de la police municipale de Joliette vers l'hôpital St-Eusèbe.

Messe de minuit pour les Legionnaires et les Cadets de la Marine.

La Commission Scolaire régionale Lanaudière a bien voulu accepter de prêter l'auditorium de l'école Barthélemy-Joliette jeudi soir prochain, afin qu'une messe de Minuit soit célébrée pour les Légionnaires, leurs parents et leurs amis ainsi que pour les Cadets de la Marine.

Il est de coutume depuis plusieurs années qu'une messe de Minuit soit dite au local de la Légion Canadienne et ceux qui y ont déjà participé se rappelleront sans doute les assistances nombreuses qui se rendaient au local de la rue Baby. Mais depuis deux ans, ce local n'existe plus et les Légionnaires ont aménagés sur la rue Lajoie à l'ancienne salle des Zouaves et avec l'addition des Cadets de la Marine il n'est plus possible de tenir cette cérémonie dans ce local.

C'est ainsi que jeudi soir prochain de nombreux légionnaires auront travaillé toute la journée afin de créer l'ambiance nécessaire à l'auditorium et lorsque les musiciens des cadets de la Marine joueront le Minuit Chrétien, il fera bon de voir tous les Vétérans leurs parents et amis ainsi que ceux qui font partie de la relève, les Cadets de la Marine s'agenouiller afin d'assister à l'office qui sera célébrée par l'aumonier du corps de Cadets, l'abbé Marcel Houle.

La scène de l'auditorium de l'école Barthélemy-Joliette aura été décorée par la Légionnaire René Laliberté et son groupe, et la musique sous la direction du directeur musical de la fanfare des Cadets de la Marine de Joliette, le lieutenant Gaston Champoux également Légionnaire.

Près de 200 personnes activement mêlées à différents mouvements militaires et leurs amis pourront donc fraterniser en cette Nuit de Noël en assistant ensemble à cette cérémonie religieuse.

La JOC lance l'operation Travail

Chaque jeune a en lui des valeurs , des talents qu'il doit développer et exploiter afin de produire quelque chose pour la société. Faut-il aussi que cette même société fasse quelque chose pour le jeune travailleur qui désire travailler et qui rencontre souvent des obstacles. Depuis quelques temps, la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne Inc.) a lancée l'Opération Travail. Par cette méthode elle veut sensibiliser les employeurs au problème du chômage qui existe chez les jeunes de 18 à 25 ans. C'est ce qu'expliquait au Kiwanis-Joliette, mercredi dernier, M. Julien Arbour, président de la J.O.C. joliettaine.

Le jeune conférencier souligne que 48% des chomeurs sont âgés de 18 à 25 ans. C'est l'une des raisons qui ont incité le mouvement à aller de l'avant et à démontrer que les jeunes veulent travailler. Ces jeunes sont prêts à faire n'importe quel genre de travail au salaire minimum; pelleter de la neige, faire la livraison, du travail de bureau, etc... Le mouvement compte également des jeunes filles qui accepteraient aussi de faire un travail rémunérateur.

M. Arbour termine en disant espérer que les efforts conjugués du Kiwanis et de la J.O.C. produiront un jour des résultats concrets.

M. Julien Arbour, conférencier invité au souper Kiwanis mercredi soir, a vraiment conquis son auditoire. Son historique du mouvement J.O.C. et ses explications au sujet des jeunes chômeurs ont intéressé tous les kiwaniens.

Centre de Main-d'oeuvre

Emplois disponibles
Opportunités d'emplois

Semaine du 21 au 24 décembre 70.

HOMMES:

SURINTENDANT DE MAINTENANCE - H-594
Pour diriger un groupe d'hommes chargés de l'entretien et de la réparation de l'équipement électrique et de la machinerie en général. Exigence: Expérience requise comme contremaître et en électronique industriel. Technicien diplômé ou équivalence. Référence: M. Rousseau.

CUISINIER - H-1115

$125.00 par semaine - Travail de nuit comme chef et de jour occasionnellement comme assistant. Référence: M. Rondeau.

MECANICIEN D'AUTOS ET CAMIONS - H-962
Une compagnie privée recherche un candidat possédant un diplôme de formation technique en mécanique auto et de deux à trois ans d'expérience en atelier. Le cnadidat doit être mobile et disponible pour emploi en-dehors de Joliette. Le salaire au début est de $2.25 l'heure et les bénéfices marginaux sont intéressants. Référence: M. Gamache.

FEMMES:

RESTAURANTS
Un restaurateur recherche une serveuse de table expérimentée et de belle apparence pouvant servir les repas et la boisson. L'employeur exige une candidate de classe, vu la renommée de son restaurant. Référence: Y. Valois.

Nous avons une offre d'emploi pour une fille de cafétéria dans une usine de la région. Le salaire est de $1.25 l'heure et les heures de travail sont de 8:00 à 4:00 et de 4:00 à 12:00 AM. Référence: Y. Valois.

MAISONS PRIVEES

Nous recherchons quelques aides-familiales d'expérience ayant plus de 21 ans. Le salaire moyen est de $25.00 par semaine, logement et nourriture compris Référence: Y. Valois.

Notre CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA est pour vous ce que la Banque et la Caisse sont pour leurs clients. L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER TEL: 756-1094.

LA PUBLICITE SERT A GARDER UN CONTACT ETROIT AVEC VOTRE CLIENT

POUR ABONNEMENT
L'ACTION POPULAIRE
L'HORIZON
753-7539

coups d'gueule

Roland Gauvreau

A la veille de Noël et du Jour de l'an je voudrais que mes coups d'gueule apportent à chacun de mes amis qui ont pu être le sujet au cours de l'année quelque chose de meilleur.

Aussi je me permets de faire les souhaits suivants:

Au maire Roland Rivest de posséder dès les prochains mois des "vieux échevins" et de connaître une aussi fructueuse carrière que son prédécesseur.

****

Au "maire" C.A. Roussin, de connaître le repos du guerrier et de continuer à s'occuper de multiples affaires, de l'hôpital d'urgence à la Croix-Rouge en passant par la Société historique.

****

Aux anciens échevins la patience d'attendre le progrès des nouveaux dans l'administration municipale.

****

Aux nouveaux échevins, de vieillir vite: l'administration municipale requiert aussi beaucoup d'expérience.

****

Au député Roch Lasalle, de se présenter au moins comme indépendant, pas indépendantiste, pour être réélu par tout le monde en 1974.

****

Au Dr. Robert Quenneville, un ministère à sa taille (un gros) d'ici les prochains deux ans.

****

Au président de la Chambre de Commerce de Joliette, Claude Livernoche, une candidature quelque part, à un moment donné.

****

Au président Jean Lachapelle de la Chambre Régionale, le titre d'administrateur de l'année plutôt qu'une candidature à la mairie.

****

A l'ancien président des deux organismes, Gilles Varin, le droit de reprise.

****

Au premier ministre Robert Bourassa, de conserver son emploi pour n'être pas obligé d'en rechercher 100,000.

****

Au premier ministre PET Trudeau, une blonde "steady" en 1971 et le mariage avant les élections générales, because les mauvaises langues.

****

A nos ministres des Finances, des baisses d'impôt sur le revenu de tout le monde.

****

Au Québec, d'être libéré de ses "libérateurs". (Que chacun prenne ça comme il veut!)

****

Aux journalistes, des heures de travail plus courtes, un chèque de salaire plus épais et des commentaires élogieux de chacun de leurs lecteurs et auditeurs.

****

A mes adjoints DesCoeurs et Latendresse, Coderre et Forget, Tessier et Cie, de la bonne copie tout au long de l'année, des nouvelles intéressantes et...toutes sortes de bonnes choses.

****

Aux confrères des autres boîtes du coin, toutes sortes de bons voeux qu'ils pourront me retourner au cours de la prochaine année.

****

A mon ami Gilles Monette le choix d'une carrière définitive, aux meilleurs termes possibles.

****

A tous ceux qui me lisent, un Joyeux Noël, une Bonne et Heureuse Année. Et le paradis à la fin de vos jours--- Mais dans cinquante ans, le paradis sera bien aussi beau qu'aujourd'hui.

****

NOUVEAU BILLET
DE LOTO-QUEBEC

Mes souhaits du Nouvel AN

Par Roland Des Coeurs

Le rire étant le propre de l'homme, je souhaite à nos cent mille lecteurs de ne pas se prendre trop au sérieux et d'apprendre à rire d'eux-mêmes. Que l'année 1971 leur apporte santé bonheur et le "purgatoire" à la fin de leurs jours.

Je formule des souhaits bien spéciaux à l'endroit des personnalités suivantes:

Roch Lasalle: d'animer davantage son chef Stanfield

Robert Bourassa: qu'il donne sa place à un autre. Ainsi il aura rempli une partie de sa promesse de 100,000 emplois.

Gilles Varin: de mieux administrer ses campagnes électorales.

Amable Chalut: de ne pas couper le nombril à ceux qui vont dans ses Prairies.

Gilles Monette: des lecteurs... ou bien une "job" ailleurs.

Mgr Audet: de rester jeune... plus jeune que son Eglise.

Ma' blonde: de ne pas avoir d'enfants avant le mariage.

Jean-Jacques Bertrand : un grand voyage qui durerait jusqu'après les prochaines élections.

Robert Quenneville: de ne pas attrapper la "Castonguéite". Y a pas de remède à ça.

Bernard Landry: de s'éloigner un peu des brebis de la SSJB. Et que le miracle s'accomplisse.

Roland Gauvreau: ça ne s'écrit pas ce que je souhaite à mon patron "en or" mais c'est beau.

Dr Laurent V. Michaud: des compensations de travail.

Aux hyppies: des murs qui parlent, des yeux qui goûtent, des oreilles qui sentent et encore de la "mari".

Aurélien Falardeau: de pratiquer l'imitation à la vie de M. Huxley.

Jacques Martin: Lamon... tagne (ouais) de journaux.

André Colpron: un contrôle parfait.

Dr Jacques Perreault: qu'il en arrache.

René Lévesque: des parties de cabane à sucre et des épluchettes de blé d'inde.

Pierre Elliot Trudeau: des kleenex... pour ffacer les marques de rouge à lèvres que laissent sur sa figure ses admiratrices.

Pierre Roy: beaucoup de petits déjeuners du matin.

Marcel Masse: un problème de plus, la "chefferie" de l'Union Nationale.

Guy Lévesque: une bonne grève organisée des travailleurs de la construction... avec "bouncers".

Laurent Chabot: couper sa barbe afin de savoir qui il est.

Serge Savard: longue vie à l'HORIZON.

Moi: la disparition de mes complexes.

Aux hommes: des femmes

Aux femmes: des hommes

Aux autres: faut pas le dire.

Voeux de M. Marcel Masse a l'occasion des Fetes.

Le Québec vit depuis quelques années un temps de mutations rapides et profondes, dont nous ne savons pas encore exactement ce qui en sortira. Période exaltante, puisqu'elle nous permet d'explorer en une seule année plus de changements, plus d'idées nouvelles, plus de découvertes qu'il ne s'en produisait jadis en un siècle. Période troublante aussi, puisque tout est devenu incertain que tout est contesté ou remis en question et que là où nous cherchons de la sécurité et de la certitude, nous ne trouvons bien souvent que la plus désespérante confusion.

Hélas, pour beaucoup, la tentation est grande de chercher de faux prophètes ou de donner notre confiance à des charlatans qui prétendent posséder les réponses à toutes les questions. La tentation est grande de rejeter nos responsabilités sur ces voyants ou ces thaumaturges qui offrent de penser et d'agir à notre place. La voie dans laquelle ils voudraient nous conduire n'est-elle pas celle de la passivité et de la démission collective?

Ayons assez de courage et de lucidité pour ne pas sacrifier à rabais les libertés encore très incomplètes que nous avons conquises de haute lutte. C'est à nous tous qu'il incombe d'inventer notre avenir. C'est ensemble que nous devons trouver les solutions à nos problèmes. C'est toute la communauté québécoise qui doit participer à cette recherche.

Souhaitons qu'en 1971, les Québécois et les Québécoises, qui ont les mêmes convictions et les mêmes buts sauront faire équipe. C'est là le souhait le plus normal pour que notre jeune nation sache profiter de l'accélération de l' Histoire pour s'affirmer toujours davantage selon ses propres virtualités et qu'elle continue de s'épanouir dans la joie et la liberté.

Marcel Masse
Député de Montcalm

MESSAGE DU DR ROBERT QUENNEVILLE

C'est avec un esprit d'étroite collaboration que je désire transmettre ce message à toute la population à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

Dernièrement notre société québécoise a subi des perturbations causées par des bouleversements pénibles et par des changements heureux.

Ne pouvant s'abstraire dans un tel climat d'incertitude et d'hostilité, l'opportunité de manifester un esprit de compréhension à l'endroit des décisions des autorités vous a été offerte et, je formule le souhait qu'éventuellement vous puissiez continuer de réagir avec ce même sentiment de solidarité qui vous a caractérisés.

Soyez donc assurés que c'est seulement par cette concentration de nos énergies en une seule que nous parviendrons à bâtir un monde meilleur où le progres constant permettra à chacun de vivre dans la sécurité la prospérité et le bonheur.

Puisse le début de cette année nouvelle constituer un stimulant pour nous tous et nous inciter à nous rapatrier sous un même toît où il n'y aura place que pour l'entr' aide et l'amitié. Ainsi, vous contribuerez à la réalisation des meilleurs voeux de Santé, Bonheur et Prospérité que je formule à l'adresse de tous les citoyens du comté de Joliette.

Robert Quenneville,
Ministre d'Etat à la Santé.

EN COUR DE JOLIETTE

"Je voudrais tellement que les jeunes aient un avenir meilleur"

(Juge André Joly)

(RD)-"Je voudrais tellement que les jeunes aient un avenir meilleur et qu'ils ne soient pas handicapés par un dossier judiciaire". Ces paroles ont été prononcées par le juge André Joly de la cour des Sessions de la Paix, après qu'il eut condamné un jeune homme à une année d'emprisonnement et un autre à garantir de sa bonne conduite pour une période de deux ans. Les deux jeunes gens s'étaient reconnus coupables à des accusations de vols par effraction commis dans des chalets. Me Bernard Landry qui représentait les accusés a "plaidé" d'une façon brillante et fort-à-propos les causes de Michel Thériault et Robert Piquette. Les marchandises volées ont toutes été retrouvées sur l'indication des prévenus. Me Landry soutient que ses protégés sont des victimes économiques des mois dans lesquels nous vivons. C'est le chômage qui serait la cause de leurs délits. Tous les deux auraient un métier mais auraient été dans l'impossibilité absolue de se trouver du travail. Dans le cas de Piquette qui n'a pas de dossier judiciaure il demande qu'une ordonnance de garder la paix pour une période de deux ans lui soit prescrite. "Quant à Thériault, dit-il, il a déjà eu une mésaventure et cette seconde mésaventure a un rapport direct avec son congédiement". Soulignant que certains "conjoncturistes" parlent d'une reprise économique dans environ un an, et affirmant, par ailleurs, que la société doit se protéger, le savant disciple de Thémis suggère que la sentence ne soit pas trop lourde.

Le magistrat André Joly condamne Piquette à garder la paix durant deux ans en lui faisant remarquer qu'un dossier judiciaire pour vol n'est pas une carte de recommandation.

Thériault pour sa part écope d'une peine d'emprisonnement d'un an. "Cette période de prison, lui dit le juge, ne doit pas vous inciter à la révolte, elle doit vous porter à réfléchir afin de reprendre le bon chemin".

Le juge Joly recommande aux deux accusés de se rapporter régulièrement à la police, de s'en faire des amis et de ne pas craindre de leur confier leurs problèmes afin qu'ils puissent les aider.

La cour renvoie la plainte

La plainte de refus de pourvoir portée contre Angelo Fiorentu a été renvoyée par la cour et l'accusé libéré. C'était la troisième fois que l'accusé se présentait et que la plaignante était absente. Cette cause remonte à novembre 1969

L'accusé était représenté par Me Gilles Ratelle et la couronne par Me Jean-Robert Piette qui ne s'est pas objecté à la libération de Fiorentu. Le renvoi de la plainte a été accordé par le juge Armand Sylvestre.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
No 11555

COUR PROVINCIALE

BERTRAND LEFEBVRE, domicilié au 401, de la rue Papineau, en la cité et le district de Joliette,

DEMANDEUR

—vs—

FRANCOIS AUGER, étudiant, ci-devant domicilié au 1361, 14e avenue, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et actuellement de lieux inconnus,

DEFENDEUR

IL EST ENJOINT A FRANCOIS AUGER, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

Joliette, le 14 décembre 1970.

JEANNE MATTE,
Greffier-adjoint.

Me André Asselin,
340, Manseau, Joliette, P.Q.
Avocat du demandeur

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF JOLIETTE
No. 11555

PROVINCIAL COURT

BERTRAND LEFEBVRE, residing at 401, Papineau Street, in the City and district of Joliette,

PLAINTIFF

—vs—

FRANCOIS AUGER, student, formerly residing at 1361, 14th Avenue, Pointe-aux-Trembles, district of Montreal, and now of parts unknown,

DEFENDANT

The Defendant FRANCOIS AUGER for whom a copy of the writ and declaration has been left at the office of this Court, is hereby called upon to appear within a delay of thirty (30) days.

JOLIETTE, December 14th, 1970.

JEANNE MATTE,
Deputy-Clerk.

Mtre Andre Asselin,
Attorney for plaintiff
340 Manseau Street,
Joliette, P.Q.

Tentative de meurtre... les temoins absents

Jean-Claude S. un homme d'une quarantaine d'années accusé de tentative de meurtre a vu son enquête préliminaire reportée au 3 juin 1971 pro forma. Me Gilles Ratelle qui occupe pour la défense a dit "ne pas vouloir se mêler des oignons de la couronne" mais que la victime lui a dit au téléphone n'avoir jamais été assignée. De toute façon pas un seul témoin, semble-t-il n'était présent en cour jeudi dernier. Et le 3 juin 1971, la cause sera vraisemblablement remise à une date ultérieure. Pendant ce temps l'accusé jouit de sa liberté sous cautionnement.

Roland Des Coeurs

mini-nouvelles

. Ce sont les dernières mini-nouvelles que vous lisez cette année. En effet, le journal ne paraîtra pas la semaine prochaine. Je vous reviendrai en 1971 plus exactement le 6 janvier. Je profiterai de cette semaine de répit pour tenter de m'améliorer (si c'est possible) et vous revenir en pleine forme.

****

Saviez-vous que quiconque fait l'importation ou l'exportation d'un stupéfiant à moins d'un permis à cet effet, est coupable d'un acte criminel et peut être condamné à l'emprisonnement à perpétuité mais encourt un emprisonnement d'au moins sept ans.

****

Les dames auxiliaires ont fait des heureux la semaine dernière. Elles ont distribué des cadeaux aux malades de l'hôpital St.Charles. C'est une oeuvre qui mérite d'être soulignée.

****

Prière de la semaine: Mon Dieu donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne peux changer, le courage de changer les choses que je peux et la sagesse d'en connaître la différence.

****

Bien en évidence dans la salle commune des agents de la Sûreté Québécoise à Joliette on peut lire cette sentence apocryphe: "Derrière le succès de tout homme, il y a une femme". Ce qui a fait dire à un officier de liaison: "Que fait-on des malheurs des hommes".

****

Merçi Pierrette C... pour l'objet. Il me sera d'une grande utilité. Il m'empêchera de "plisser".

****

Le champ des proverbes québécois réserve des surprises agréables autant que profitables à une compréhension de notre société. Citons en quelques-uns:: Si chacun nettoyait le devant de sa porte, la rue serait propre, et encore, chacun dans son verre et tout ira bien, que dire de celui-ci: c'est en se mêlant de leurs affaires que les Américains sont

(suite page 9)

PHARMACIE LANDRY
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE LA REGION
Ouvert jusqu'à MINUIT
Dimanche jusqu'à 9 heures p.m.
Tél. 753-7557

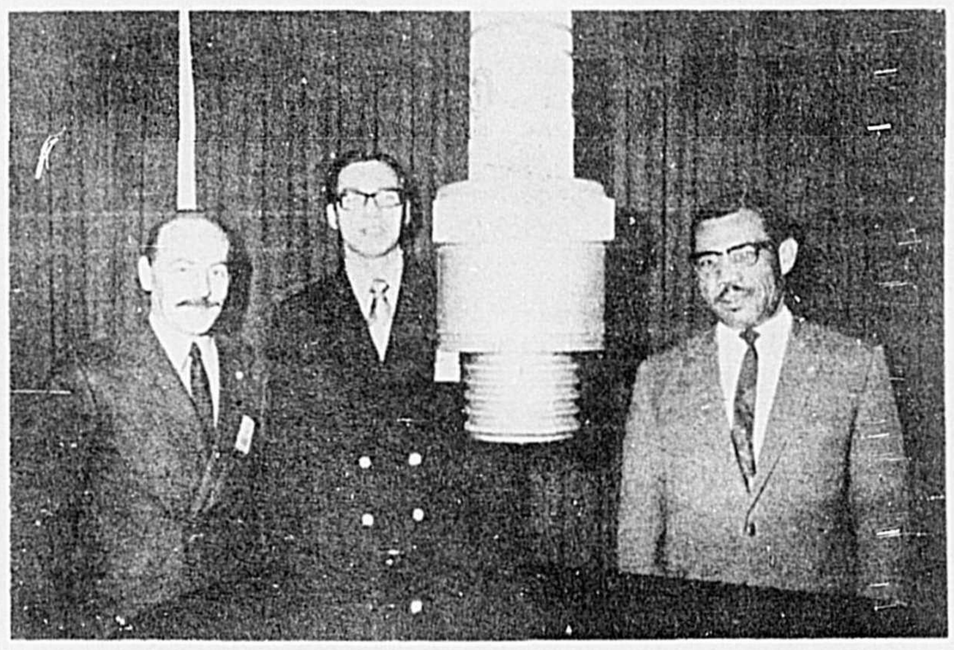

REMISE DE BOUGIE AU CLUB TOASTMASTER

Le président du Club Toastmaster de Joliette, M. Pierre Majeau remet la bougie symbolique à MM. Armand Nadeau et Bertrand Adrien qui ont été choisi l'homme du mois pour les mois d'octobre et de novembre respectivement. Cette remise eut lieu lors du dernier souper mensuel pour la saison 1970 au Restaurant Kambo.

A LA LIBRAIRIE René Martin Inc.
Le magasin le plus complet.
398, rue NOTRE-DAME, JOLIETTE
NOUVEAU NUMERO 759-2822

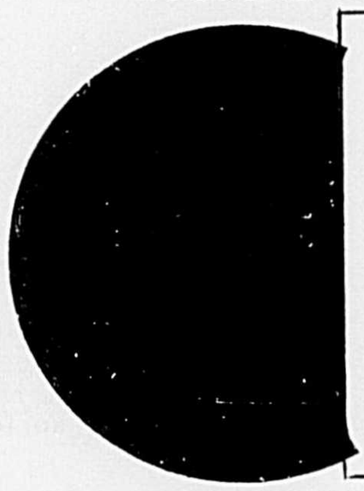

DISQUES DE NOEL

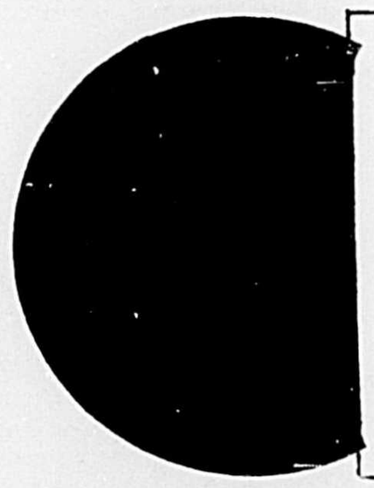

Club du disque et Club 7/8

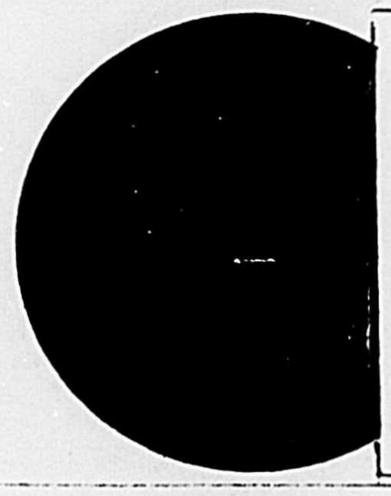

Le Père Noel visite les enfants du 7

C'est dans une explosion de joie de d'allégresse que les enfants du quartier no. 7 ont assisté a un grand dépouillement de l'arbre de Noel.

En effet, samedi dernier, le 19 décembre de 14 00 hrs. à 18.00 hrs. que quelques 500 enfants et particulièrement les moins favorisés ont pu profiter de moments de joie et de chaleur humaine, à l'approche de la Fête de Noel 1970. Bien sûr, que tous les enfants du Quartier No.7 se souviendront longtemps de ce Noel 1970.

Grâce à la générosité de plus de 150 donateurs dont plusieurs désirèrent conserver l'anonymat il fut possible de réaliser cette magnifique journée des jeunes où étaient admis tous les enfants de la première à la douzième année. Pour ne pas abuser de cet espace que veut bien nous accorder ce média d'information, disons tout de même que le maître de cérémonie de la journée n'a pas manqué les occasions pour nommer ces généreux donateurs, en partie dans les affaires commerciales ou industrielles de notre région, et rappeler à l'assistance, toute l'importance d'encourager les nôtres. Les joyeux collaborateurs à l'organisation de cette grande Fête remercient bien sincèrement tous ces gens qui ont répondu aussi généreusement.

Le tout s'est déroulé dans l'ordre, même si l'exiguité du lieu inquiétait quelque peu les organisateurs; l'assistance a vite compris la technique prévue et c'est dans un roulement presque précis, que tous purent passer de la Fée des Etoiles aux friandises et aux breuvages puis rencontrer le sympathique Père Noel.

Une grande surprise était réservée à l'assistance et c'est vers les 15.00 hrs. que sont arrivés M. le chanoine Samuel Lesage, curé de la paroisse St-Pierre, Son Honneur le maire de Joliette M. Roland Rivest et son épouse, la Première Dame de Joliette; M. le curé Lesage fut invité le premier à adresser la parole et M. le Maire le seconda pour apporter le message des Autorités et M. René Majeau, parrain de cette journée fut invité à remercier ces distingués visiteurs.

Le sympathique Père Noel était personnifié par M. Olivier Bourgeois et la toute mignonne Fée des Etoiles par Mlle Sylvie Simoneau. Pour les seconder, toute une équipe était présente, et ce depuis le tout début de l'organisation: M. et Mme Yvon Simoneau, également propriétaire de la salle et Mme Simoneau, vice-présidente du comité, M. Hervé Beaudry qui installa le système audio, M. Richard Jean, Mme Lucille Froment et ses deux filles Carole et Suzie, M. Gaston Chaput, M. et Mme James Bourdage et leur fille Jeanne-d'Arc , Mme Olivier Bourgeois et ses garçons, M. Nelson Chaput, M. René Perreault, M. et Mme Luc Tessier, Mme Martineau, régente des Filles d'Isabelle du Cercle Charlotte Lanaudière, Mlle Elise Tessier et Richard Simoneau qui présentèrent quelques boniments bien préparés.

Le Comité ne veut manquer de souligner le magnifique travail des deux artistes qui apportèrent leur contribution constante: d'abord, notre grande vedette sportive *M. Marcel Bonin* qui se prêta de bonne grâce à signer des autographes à tous les jeunes qui se présentaient à lui, mais de plus il autographia tous les bâtons de hockey qui furent distribués... il y alla même de son petit refrain à l'occasion, accompagné de cet autre artiste, musicien cette fois, l'incomparable accordéoniste M. Maurice Rivest qui fit les frais des plus beaux airs de Noël et de pièces populaires. Le Comité vous redit toute sa reconnaissance.

En plus des breuvages en bouteilles que nos embouteilleurs bien connus ont bien teilleurs bien connus ont bien voulu distribuer aux jeunzs, Seven Up (7Up) a tenu une fontaine toute la durée de la Fête.

Enfin il ne serait pas superflu de souligner la généreuse contribution et le message respectif de nos deux députés: M. Robert Quenneville ministre provincial et M. Roch Lasalle député au fédéral.

Remise de cadeaux pour les jeunes à l'Hopital St-Eusèbe

C'était jour de fête lundi avant-midi pour les jeunes hospitalisés au deuxième étage à l'hopital St-Eusèbe de Joliette alors que le Père Noel remettait à tous un cadeau. C'est maintenant une tradition qui se répète à tous les ans que cette fête de Noel dont la principale organisatrice est Garde Desroches. C'est grâce à la générosité de la Joliette Steel, le Club Richelieu et l'administration de l'hopital si 25 jeunes peuvent recevoir un cadeau à cet occasion. Les profits du tirage d'un tapis donné par le Dr. J.A. Chevrette servent également à acheter ces jouets.

Depuis de nombreuses semaines que cette idée d'une fête aux enfants murissait au sein d'un groupe qui s'était formé lors d'un récent événement dans le Quartier no. 7 particulièrement; M. René Majeau qui, généralement, oeuvrait pratiquement seul en ces occasions des Fêtes de Noël, vit, en ce groupe de citoyens où régnait l'harmonie et où s'était créée une fraternité indéniable l'occasion toute trouvée pour lancer l'idée qui se concrétisa dans le meilleur des succès. C'est avec beaucoup de joie que les enfants et particulièrement les parents ont vu M. et Mme René Majeau oeuvrer avec l'enthousiasme que nous leur connaissons et c'est peu dire. Le Comité veut bien respecter votre grande humilité et laisser deviner toute la part que vous avez prise à la réalisation de cette magnifique journée et tous nous vous

suite page 9

Le Pere Noël remet des cadeaux à deux jeunes lors du dépouillement de l'arbre de Noël qui avait lieu dans le quartier no 7, samedi dernier. On apercoit les principaux responsables de cette fête: M. Denis Perron, M. René Majeau, Mme Froment et Mme Corriveau.

Fête de Noel a Canada Packers.

Les enfants des employés de la compagnie Canada Packers, étaient fêtés samedi dernier lors du dépouillement de l'arbre de Noël. On remarque: Mme Paulette Blouin, la principale responsable de cet activité, M. Réjean Perreault, président du syndicat, M. André St-Pierre, gérant et les jeunes Stéphane Arcan et Nathalie Patenaude, en plus du bon vieux Père Noël.

Deux Pères Noel au Prairies.

Acause du trop grand nombre d'enfants, les organisateurs du dépouillement d'arbre de Noël à Notre-Dame des Prairies ont cru bon d'engager deux pères Noël afin de recevoir tous les jeunes de cette municipalité. Cette fête était organisé samedi dernier au Centre Communautaire.

Le Centre Barthélemy-Joliette avait son Père Noël.

Le Père Noël était présent au centre de loisirs Barthélemy-Joliette, samedi dernier ou de deux à trois cents jeunes s'étaient donnés rendez-vous. Le père Noël est ici entouré d'un groupe de jeunes.

Un beau cadeau de Noel la mini-loto.

M. Robert Lachapelle, représentant de la loterie du Québec, remet un chèque de $5000. à Mlle Lucette Jalette, qu'elle a gagné en prenant part à la mini-loto du Québec. Mlle Jalette qui a acheté son billet du Marché Métro Beaulieu, demeure à Notre-Dame de Lourdes.

mini- * FEMININ

J.P.

Les Chanteurs de la Place Bourget ont été applaudis dimanche. Noel sans un de leurs concerts ne serait pas Noel...et à l'orgue Réjean Poirier un des nôtres qui va d'un pas sûr vers les plus grands succès.

****

A l'orgue aussi vendredi soir dans un grand magasin de la ville, Louis Poitras, 10 ans, fils de M. et Mme Jean Poitras. Un artiste déjà malgré son jeune âge... un enfant prodige...et son professeur Père Jacques Forest a raison d'en être fier.

****

Les Dames Auxiliaires de l'Hopital St-Charles ont fait des heureux. C'était Noel le 15 décembre pour les malades de cet institution et la campagne du cadeau à laquelle vous avez souscript généreusement a permis le bonheur de plusieurs malades. Cette semaine les petits enfants de l'hopital psychiatrique infantile profiteront d'une belle fête de Noel toujours grâce aux dames auxiliaires de l'Hopital St-Charles.

****

Les aveugles ont aussi été gâtés...un banquet a été organisé en leur honneur et les dames Auxiliaires de l'Institut National Canadien pour les aveugles avaient aussi des cadeaux pour tous...

****

Un peu partout les pères Noel font des heureux...Les adultes ressentent autant de joie que les enfants à entendre rire le bon gros bonhomme Noel...Il semble toujours de bonne humeur...

****

C'est vendredi qu'il descendra par la cheminée... qu'il déposera sous l'arbre du salon les cadeaux pour les petits et les grands enfants...Nous avons tous hâte...

****

Après la messe de minuit, le réveillon réunira toute la famille...on ouvrira une bouteille de champagne... sans heurt, sans bruit, sans perte de mousse...Il faut incliner légèrement la bouteille et lui maintenir un mouvement de rotation: le bouchon se libérera ainsi facilement. Essuyer le rebord du goulot avec une serviette puis verser un doigt de champagne avant de remplir le verre aux deux tiers....

****

Quels verres utiliser? Pour le champagne tout verre de crystal à pied fin, élégant comme le vin qu'il contient, élancé et profint, mais point trop évasé afin de faciliter le dégagement des bulles, de concentrer l'arôme et d'accroitre le plaisir de la dégustation. Quels verres utiliser pour le champagne...La "coupe" classique est une hérésie que l'on devrait bannir. On lui préférera la flute traditionnelle, le verre-tulipe ou le demi-ballon...

****

Vin illustre, le Champagne salue une réussite, poétise les fiancailles, consolide les mariages, baptise nos enfants et nos navires. Symbole inégalé de plaisir et d'allègresse, il faudrait bien l'inventer s'il n'existait pas. Et pourrait-on trouver meilleur choix pour célébrer la naissance d'un Dieu et pour donner au premier de l'an un souffle nouveau de santé de paix et de bonheur.

****

Joyeux Noel et bonne année à tous nos lecteurs.....

****

Pour un abonnement Signalez 759-2314

Le Pere Noel

suite de la page 8

disons toute notre reconnaissance en pensant à tous les heureux que nous avons connus, témoins de votre grande générosité.

Le Comité profite de l'occasion pour souhaiter à tous: les déshérités, les malheureux, les moins favorisés particulièrement:

UN JOYEUX NOEL.

Le Comité de L'ARBRE DE NOEL,
Quartier No. 7, Joliette.

M. René Majeau, président.
Mme Yvon Simoneau, vice-présidente.

AFEAS
Saint-Jean Baptiste

Après une absence de deux mois, Mme la présidente a repris ses fonctions lundi dernier.

A cette réunion, assistaient deux personnes de marque, en la personne de M. le curé Prospère Lafortune, aumônier du cercle et Mme Dalpé, directrice du secteur de Joliette, qui nous a félicité de la bonne marche du cercle et nous a encouragé à continuer.

Assistait également à la réunion, M. André Venne, gérant de la Caisse Populaire de Saint-Jean Baptiste qui nous a donné un aperçu des cours d'éducation à la consommation qui seront donnés au mois de janvier et qui s'avère, à l'avance, très intéressants.

A l'étude sociale, nous avons discuté du sujet tant controversé: la femme doit elle rester à la maison ou continuer à travailler après le mariage?

Une de nos membres, Mme Henri Savignac, qui a très à coeur l'oeuvre pour l'Enfance Retardée, nous a offert des bonbons pour aider cette oeuvre et nous encourageons chacun, à se faire un devoir d'en acheter, surtout à ce temps-ci de l'année, où tout le monde devrait être heureux.

"Un monde féérique et coloré", tel est la description exacte de tout ce que les dames de l' AFEAS ne cessaient de regarder et si l'on peut dire, de manger des yeux.

En effet, les décorations des fêtes, les unes plus belles que les autres, étaient un émerveillement pour les yeux et les plats de fantaisies seraient disparus, si les yeux des dames se seraient transformés en fourchettes.

Avec son humour habituel. Mme Rita Laferrière nous a cuisiné des grignotteries que nous avons ensuite dégusté avec grand plaisir.

Après une telle soirée, les dames de l'AFEAS passèrent à l'action: elles ne se sont pas, cette fois-ci, contenté de regarder le magnifique buffet mais se régalèrent à leur goût, ce qui finit l'année en beauté.

A tous les membres et leur famille, que l'année "71" vous apporte le bonheur et la santé.

De votre publiciste.

A ne pas oublier la prochaine réunion le 10 janvier

Françoise Liard.

Mini-nouvelles

suite de la page 7

devenus riches. C'est dans les petits pots qu'on trouve les meilleurs onguents. Le pire arrangement vaut mieux que le meilleur procès, ou encore d'un procès gagnant sort en cul de chemise, le perdant tout nu. Les proverbes peuvent très bien être considérés comme "fragments d'une vaste et complexe structure dialectique"(Kenneth Burke 1945)

****

Avis à tous ceux qui ont des problèmes avec l'alcool. Il y a meeting A.A. le mardi et le vendredi de chaque semaine au sous-sol de la Cathédrale, salle Carter. Il n'en coûte absolument rien pour connaître la recette d'un bonheur presque parfait avec l'abstinence. Et c'est anonyme.

****

Mlles Diane Desrochers et Ginette Beaupré, deux gentilles étudiantes en nursing au Collège de Joliette, n'entendent pas mettre un terme à leurs études dès qu'elles auront obtenu leurs diplômes. Elles iront beaucoup plus loin et plus haut, m'ont-elles confié. Et je les félicite de vouloir en apprendre davantage.

****

Quand on aime toutes les femmes, on ne se marie pas. L'on se contente d'assister aux mariages de ses amis.

****

Nous devrions nous tourner davantage vers ce petit enfant qui renait chaque année le jour de Noël et qui a donné sa vie pour nous racheter. Oublions les honneurs, la gloire, le luxe, la volupté, l'envie, l'orgueil, l'avarice et renaissons à la vie. Je souhaite à tous une nouvelle prise de conscience. Ne voyons surtout pas le mal là, où il n'est pas.

****

J.T., je vous en prie, n'allez plus m'écrire des choses de même. Vous me gênez. Non, je ne serai pas canonisé de mon vivant.

****

La femme de Gilles Pelletier notre directeur de la circulation porte à l'annulaire gauche des alliances toutes neuves et pas "piquées des vers". C'est un cadeau des fêtes qui l'attache davantage à son mari. C'est bien ça.

****

Le caporal Richard Bélair de la Sûreté du Québec à Saint-Eustache, reviendra au poste de Joliette de la S.Q. au début de janvier. Le caporal Bélair est marié à une ancienne concitoyenne de Montebello, Mlle Evelyne Tittlit.

****

le jeune procureur de la Couronne, Me André Soumis ne perd jamais son calme ni son sang-froid. J'ai l'impression que çà doit parfois agacer ses savants confrères de la défense.

****

Le club Kiwasni-Joliette a reçu une carte de remerciements de Mlle Françoise Coutu, membre de la troupe "Up with people" actuellement en tournée au Mexique. On sait que Mlle Coutu, une protégée des kiwaniens joliettains, dirigeait le "Sign out" de Joliette avant de se lancer dans l'entreprise internationale.

****

condoléances les plus sincères à M. Jean Farmer à l'occasion du décès de son frère le docteur Louis Farmer, dont les funérailles eurent lieu vendredi dernier à Verdun.

Bien le bonjour à: Monique Forest, Thérèse Dumais, Diane Joly, Pierrette Marcotte, Francine Roy, Cécile Messier, Luce Vézina, Danielle Joly, Louise Leclerc, Pierrette Chabot, Luce Denommée, Rachèle Lasalle, Colette Landry, France Bellerose, Jeanne-D'Arc Marsolais, Christine Généreux, Ginette Durand, Jeannine Roy, Monique Guindon, Sylvie Pauzé.

****

A l'occasion des de cette periode des Fetes, le Maire et le Conseil de la Corporation du Village de St-Felix de Valois sont heureux d'offrir aux autorites religieuses et civiles ainsi qu'a toute la population leurs meilleurs voeux pour un

JOYEUX NOEL, BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Armand Coutu, MAIRE

LES CONSEILLERS,

MM Yvon Sarrazin, Jean-Luc Aubin,

Jacques Brissette, Adelard Gadoury

Paul Genereux, G-Etienne Dubeau,

P.A. Brosseau,
SECRETAIRE-TRESORIER

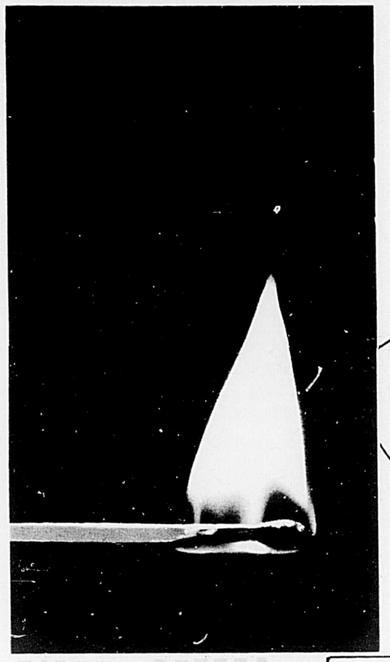

JOSEPH ÉLIE LTÉE

LUC BÉRARD
Agent de Vente
service 24 heures
29 Rodolphe, Joliette, Québec — Téléphone : 759-2653

Tél.: 753-9802
Gérard Roch Inc.
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
Agent huile à chauffage "Champlain"
Service de chauffage gratuit à nos clients
140, Curé-Rondeau, Notre-Dame-des-Prairies
JOLIETTE, P.Q.

Service et entretien
hectolega
J. J. BRISSON & FILS Inc.
JOLIETTE
HUILE A CHAUFFAGE
518. St-Viateur 756-6846

TÉL. 753-3971
service d'entretien
PERREAULT & ST-GERMAIN
SERVICE JOUR & NUIT
HUILE À CHAUFFAGE
679, RUE LADOUCEUR
JOLIETTE

C'EST ÉCONOMIQUE

LE CHAUFFAGE A L'HUILE

C'EST PROPRE

761 Boul.
de l'Industrie
St-Paul
de Joliette
CHS.-ÉDOUARD ROY ENR.

Esso
ROCH TURCOTTE
AGENT AUTORISÉ
340, BOUL. DE L'INDUSTRIE
JOLIETTE
TÉL. 753-4455

Tél. Bur. 756-6288 Rés. 756-4483
Ludger Roberge
HUILE A CHAUFFAGE
Gros et Détail
STATION DE GAS
197 St-Barthélemy Sud, Joliette

TÉL.: 753-3900
ROBERGE & FRERE
MAURICE ROBERGE Prop.
HUILE A CHAUFFAGE - GAZOLINE
GROS ET DÉTAIL
1208 DE LANAUDIERE JOLIETTE

Huile a chauffage 753-3171
LES ENTREPRISES CLAUDE GREGOIRE INC.
560 Principale St-Ambroise
Cte de Joliette

Coopérative Fédérée de Québec
839 PAPINEAU, C.P. 133
Joliette, Tél.: 756-0323
Fédérée

CONFORT AU FOYER Esso
756-4527
CLAUDE LASALLE
Huile à chauffage
Résidentiel — Commercial — Industriel

Huile a chauffage 756-1160
TEXACO VIATEUR LEBEAU
128 3ieme Ave N.D.P. Joliette

Meunerie Cooperative de Montcalm
huile legere & distillee
gazoline diesel
service rapide
de 24 heures
St-Jacques
839-3614

Huile a chauffage 753-5242
MAURICE GAGNON
Service 24 hrs par jour
317 Marguerite Bourgeois Joliette

VOYEZ CES SPÉCIALISTES

753-9494
FINA
MARCEL DESMARAIS
AGENT AUTORISÉ DES
PRODUITS FINA
SPÉCIALITÉ: HUILE A CHAUFFAGE
879 St-Louis JOLIETTE, QUE.

C'EST SÛR

C'EST NUMÉRO 1

L'action POPULAIRE

l'horizon

L'HEBDO DU COMTÉ DE JOLIETTE

Edité à Joliette par Les Publications Lamon Inc.

Saint Felix de Valois

Caisse Populaire attention

La population de St-Félix de Valois et des environs est prié de prendre note que la Caisse Pop de St-Félix de Valois sera ouverte les mercredi 23 et 30 décembre après le souper de 6.30 hres à 8.30 hres. Cette horaire d'ouverture spéciale a pour but d'accommoder au mieux les membres et usagers de la Caisse.

Nous espérons que tous les employeurs de la localité tiendront compte de ces heures d'ouverture particulières au temps des Fêtes, dans la remise de la paye à leurs employés. **La Direction - Caisse Populaire St-Félix de Valois.**

Réception civique

Le Conseil Municipal du Village et le Conseil Municipal de la paroisse de St-Félix de Valois sont heureux d'inviter toute la population de St-Félix de Valois à une réception civique qui aura lieu le Jour de l'An après-midi de 2 heures à 4 heures à l'Hotel de Ville de St-Félix de Valois. Un vin sera servi à la population. Bienvenue.

Voyage des fermières et de L'A.F.E.A.S.

Voyage en groupe de 16 jours avec le Cercle des Fermières et de L'A.F.E.A.S. Visite de la Floride. Départ le 20 février retour le 7 mars. Pour information et réservation voyez votre présidente de la région Mme Jean-Louis Hétu de la Cie de Transport Laurentide. Tél.: 889-5880

La Guignolée

La collecte à domicile de la Saint-Vincent de Paul a rapporté la jolie somme de $785.80. La générosité des gens de St-Félix n'a pas de limite . Merci au nom des gens qui sont dans le besoin.

Baptême

M. et Mme Jean-Paul Durand née Lisette Boucher sont heureux d'annonçer la naissance de Marie, Emérentienne, Josée, née le 25 novembre et baptisée le 13 décembre. Parrain et marraine M. et Mme Calixte Boucher (*Emérentienne* Rainville) grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Luc Trudel née Lucille Emery sont heureux d'annonçer la naissance de Joseph, Gérald, Gino, né le 21 novembre et baptisé le 13 décembre. Parrain et marraine M. et Mme Gérald Charbonneau (Gisèle Emery)

M. et Mme Jean Claude Brazeau née Lucie Charbonneau sont heureux d'annonçer la naissance de Joseph, Daniel, Eric né le 29 novembre et baptisé le 13 décembre. Parrain et marraine M. et Mme Roméo Brazeau (Florence Pelland)

Nos sincères félicitations aux heureux parents.

Décès Rondeau

A St-Félix de Valois, le 19 décembre à l'âge de 72 ans est décédé subitement Monsieur Joseph Rondeau, célibataire, fils de feu Pierre Rondeau et de feu Mathilda Houle. Les funérailles ont eu lieu mardi le 22 décembre des Salons Fernand Thériault rue principale à St-Félix pour se rendre à l'église paroissiale ou le service eut lieu à 10.30. Inhumation au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur religieuse: La Révérende Soeur Julienne Rondeau des Soeurs de Ste-Anne à St-Félix de Valois. Plusieurs neveux et nièces. Direction funéraire Fernand Thériault.

Au nom de toute la population de St-Félix de Valois j'adresse les sincères sympathies à la Rév. Soeur Julienne Rondeau et à tous les neveux et nièces.

Nos malades

A Roland Gravel actuellement en convalescense depuis plusieurs mois, un prompt rétablissement de la part de son épouse, ses enfants parents et amis.

A Joseph Murray, prompt rétablissement de la part de son épouse, ses enfants, parents et amis.

A Albert Murray actuellement à l'hopital de la part de son épouse, ses enfants, parents et amis.

A Mlle Irène Brault en convalescence depuis quelques temps de la part de son père, frères et soeurs parents et amis.

A Madame Léo Bellerose qui a subi une intervention chirurgicale de la part de son mari, ses enfants, parents et amis.

A Madame docteur Paul-Emile Hénault, une meilleure santé de la part de son mari, ses enfants, parents et amis.

A Monsieur Ovila Laporte actuellement à l'hopital, une meilleure santé de la part de son épouse, ses parents et amis.

A Madame Florian Guérard qui a subi une intervention chirurgicale de la part de son mari, ses enfants, parents et amis.

A Roland Loyer en convalescense depuis quelques semaines de la part de son épouse, ses enfants parents et amis.

A Emilien Bellerose du rang de la Rivière, actuellement avec un pied dans le plâtre pour 40 jours, bon courage de la part de son épouse, ses enfants, parents et amis.

A Julien Houde dont le nez a rencontré une branche, heureuse convalescense.

A Georges Ménard actuellement à l'hopital, meilleure santé de la part de son épouse, ses enfants, parents et amis.

A tous ces malades et j'en oublie, je souhaite au nom de tous, un Joyeux Noel et un prompt rétablissement.

M. Edwin Morin,

maire du Village St-Pierre

offre à tous les citoyens

ses meilleurs voeux à l'occasion

de Noël et du Nouvel An.

NOUVELLE DIETE CANADIENNE "BLITZ"

PERDEZ 5 LIVRES EN 1 JOUR

Apprenez le secret incroyable, sans effort, sans médicament de la formule "Perte de poids un jour". Procurez-vous votre propre "Blitz" (4 repas mystérieux). Vous vous couchez et au réveil vous avez perdu 5 livres. Incroyable, mais vrai. Réussite ou argent remis. Offre spéciale (temps limité) $3.00

CANADIAN BLITZ DIET
203 - 15104 Stony Plain Road,
EDMONTON, Alberta, Canada

NAME.....

ADDRESS.....

CITY.....STATE.....ZIP.....

CONSEILLER PROFESSIONNEL

LE COURTIER D'ASSURANCES

EST VOTRE

"HOMME DE CONFIANCE"

Allard Assurances Générales Enrg.
c.d'a.a.
509 Notre-Dame Joliette
Tél. 753-7413

Antonio Barrette & Fils Inc.
c.d'a.a.
375 Manseau Joliette
Tél. 753-7554

J.A. Boisvert & Fils Inc.
c.d'a.a.
530 De Lanaudiere Joliette
Tél. 756-6442

Yvon Boyer Inc.
c.d'a.a.
815 Manseau Joliette
Tél. 756-4750

Les Assurances G. Lambert Inc.
c. d'ass.ass.
583 boul. Antonio Barrette
Joliette Téi. 753-9392

Jean C. Ponton
Courtier d'assurances
360 St-Jacques Ste-Béatrix
Tél. 883-2242

J. E. Brault
c.d'a.a.
844 Manseau Joliette
Tél. 753-5416

Yvon Champagne
c. d'ass.ass.
25 Guy 753-4228
Joliette 753-4229

C. Maurice Desrochers
c. d'ass.ass.
25 sud, Place Bourget
Joliette Tél. 753-9811

J. Alfred & Luc Tessier Enrg.
c.d'a.a.
1 sud, Ste-Angélique
Joliette Tél. 753-5595

Assurances Marcel Payette Inc.
Courtier d'assurance agréé
565 Archambault Joliette
Tél. 756-0541 — 42

Bonne Année 1971

MUNICIPALITE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

MEILLEURS VOEUX DE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

MAIRE Amable Chalut

CONSEILLIERS

Roger Champagne Andre Comtois

Ange-Emile Robillard Jean Roy

Serge Valois Raymond Villeneuve

Roger Perreault

SEC-TRESORIERS:

Saint Jean de Matha

Bon Voyage

A M. Jacques Bélanger (St-Bruno), fils de M.Mme Joseph Bélanger de cette paroisse, parti pour Managua en Amérique Centrale, avec son épouse et ses enfants: Brigitte, Josée et Caroline. La famille est établie pour 6 mois, dans cette capitale du Nicaragua, où M. Bélanger travaille en charge du Bureau de la Voirie, à l'emploi des Ingénieurs-Conseil Lalonde & Valois.

Alors, je me joins à ses proches parents et amis pour lui souhaiter un prompt retour parmi nous. En attendant, Bon séjour là-bas!

Bravo à notre club de hockey

Pour leur victoire vis-à-vis leurs adversaires de Ste-Béatrix. La joute a été

suite a la page 13

Cartes d'affaires & professionnelles

DENTISTE

Dr Jean-Marc Fortin
pratique limitée
à l'orthodontie
BUREAU LE SAMEDI
140 sud Saint-Charles
753-5454 Joliette

Espace
à
réserver

Donatien Roy & Fils Ltée

case — AGENT CASE ET DAVID BROWN
FERME & INDUSTRIEL
D B

499 VISITATION — JOLIETTE

TÉLS: JOLIETTE 756-1669 MONTRÉAL 861-5312

COMPTABLES

Louis-Philippe Hétu, C.A. Tél.: 255-3541
Fernand Hétu C.A. 759-0130
Jean-Guy Hétu, C.A. 759-1337
Bernard Hétu, C.A. 883-6669

Hétu, Hétu & Cie
COMPTABLES AGREES
746, BOUL. MANSEAU JOLIETTE, QUE. TEL.: 753-7645
4055 EST, BOUL. ST-JOSEPH MONTREAL 406, QUE. TEL.: 725-9506

698, St-Viateur, Joliette, Qué. Tél. Bur. 756-4434 Tél. Rés. 756-4227

ST-GEORGES & LALONDE
COMPTABLES PUBLICS

B. St-Georges, comptable agréé
L. Lalonde comptable public enr.

ARPENTEURS-GEOMETRES

LUCIEN LECLERC
ARPENTEUR-GEOMETRE INGENIEUR CONSEIL
Arpentage — Pavage
Aqueduc et Usine de Filtration
Egout et Usine d'Epuration
IMPRESSION DE PLANS
Bur. 70 Pl. Bourget S. Joliette Tel: 753-4205
Rés. 1222, Pl. H.-Dunant JOL. Tél. 753-5810

AVOCATS

Landry & Duval, avocats 37 ST-CHARLES SUD JOLIETTE: 759-0420
BERNARD LANDRY, B.A., LL.L., I.E.P. (PARIS)
LOUIS DUVAL, B.A., LL.L.

CHS.-ÉDOUARD ROY ENR.
761 Boul. de l'Industrie
St-Paul de Joliette

suite de la page 12

remportée avec le pointage de 3 à 0 pour St-Jean-de-Matha.

Faut pas lâcher, par exemple; faut continuer!

Loisirs, morts???

Il y a sûrement des questions qui se posent chez-vous, au sujet des Loisirs et de leurs organisations.- Alors, si vous lisez les prochaines lignes peut-être, y trouverez-vous réponse.

Au départ, je remercie M. Michel Rainville, vice-président en 2e, pour sa participation à l'entrevue.

-Peux-tu me donner le nom des membres du Conseil des Loisirs, avec leur tâche respective?

- MM. Jean-Jacques Perreault, (Président) Dionne St-Georges, (ier vice-président) Moi-même, (2e vice-président) Jacques Archambault, (directeur) Jean-Luc Beaulieu (secrétaire) Oneil Roberge, (trésorier) Laurent Gravel, (directeur) Denis Prud'homme (directeur) Serge Archambault, (directeur)

- Où en sont les Loisirs, en ce moment?

- En ce moment, nous travaillons à la préparation des jeux d'hiver. Il est à noter que cette année, il y aura des heures fixées pour chaque groupe de jeunes. C'est-à-dire qu'il y aura des heures de patinage libre pour les enfants, pour le jeu libre, et enfin pour les pratiques et les joutes.

De plus, il nous faut faire un bilan de l'année, et ce qui est le plus important, un programme détaillé de nos activités, afin de recevoir les octrois du gouvernement.

- Y a-t-il un certain travail qui se fait dans l'ombre?

- Ici, il s'agit d'un travail de longue haleine. En effet, il y aura, dans un avenir rapproché, je l'espère, la réunion des deux comités de loisirs qui existent à St-Jean-de-Matha; soit celui du Lac Noir et celui du Village. Ceci se fera dans le bien commun des deux organismes, soyons-en certains.

- Y a-t-il des projets dans l'air?

- Dans l'immédiat, un projet qui demeure très réalisable: celui d'un caraval d'hiver. Pour en prendre un, plus loin: c'est l'aménagement d'un entrepôt sur notre terrain de jeux.

- Combien a rapporté la vente des pommes de Noel, approximativement?

- Nous en avons récolté la coquette somme de $370.

- C'est donc dire que les gens ont bien coopéré, en général?

- Parfaitement. On doit dire un gros Merci! à la population qui a si bien répondu à notre appel.

- Quand aura lieu la "Parade du Père Noel"?

- On invite tous les enfants à venir voir la traditionnelle fête de Noel, DIMANCHE, LE 20 DECEMBRE, à 1h.:30 P.M.

- A quel endroit se déroulera cette fête?

- La fête se déroulera à la salle de M. Lessard (salle Paroissiale). Il y aura des cadeaux pour tous et de nombreux prix de présence.

- Y aura-t-il une "Fée des Etoiles"?

- Ce sera une surprise pour tous.

- Est-ce que le Conseil se réunit fréquemment?

- Une assemblée se tient le mardi de chaque mois à à la salle de l'école Jean XXIII, à 8h.:30 du soir. On invite tous les gens qui ont des suggestions à venir assister à nos assemblées mensuelles.

- Dis-moi, Michel, j'étais sous l'impression que l'entretien de la patinoire était financé par les loisirs, et voilà que j'entends dire que c'est la Comm. Scol. qui paie ces frais peux-tu m'expliquer?

- Comme tout le monde le sait, notre patinoire se situe sur le terrain de la Commission Scolaire. Les Loisirs de St-Jean-de-Matha se chargent de faire la glace et de l'entretenir. Cette année, c'est M. André Prud'homme qui est chargé de cette mission. Ses services sont défrayés par les loisirs. La Comm. Scol. fournit le terrain pour l'emplacement ainsi que la cabane des joueurs. Elle en paiera le chauffage ainsi que l'électricité.

A chaque année, la Comm. Scol. se chargeait habituellement de faire poser les bandes, mais cette année, elle a donné, à la dernière minute, cette initiative aux Loisirs. Il est bien entendu que celle-ci paie les frais de posage, soit cinquante dollars ($50.)

Ce problème est enfin résolu, puisqu'un groupe de jeunes se sont décidés à bouger. En effet, dimanche dernier, une corvée a été organisée et toutes les bandes sont en place.

Je remercie tous les participants pour leur dévouement et leur initiative au travail.

- Alors, Merci, Michel; je pense que tu viens d'en éclairer plusieurs.

Joyeux Noel&Bonne Année! aux lecteurs et lectrices espérant que la Nouvelle Année apportera du Nouveau à publier dans Mon Journal - oh pardon! Notre Journal!

A Bientôt! Michelle

MARCHE TRANS-KEBEC
DONATIEN BOUCHER
107 CURE RONDEAU JOLIETTE
756-8081
MEILLEURS VOEUX A TOUS

M ET MME JOSAPHAT THERIAULT

desirent remercier tous ceux qui leur ont apporte aide et reconfort lors de l'incendie qui a rase leur demeure le 4decembre dernier, a St-Come.

SAINT AMBROISE

Marguillers:

Dimanche le 13 décembre eut lieu la réunion pour l'élection de deux marguillers: ce sont Mme Jean Perreault (Damien) et M. Gaétan Beauséjour. Nos félicitations!

A Mme Damien Perreault et M. Gabriel Hénault, nous en profitons pour les remercier pour leur dévouement durant leur terme.

AFEAS

Mercredi le 16 décembre dernière réunion de l'année, 90 membres étaient heureuses de s'y rencontrer dans un atmosphère vraiment de fêtes.

Après la prière, bienvenue de notre présidente qui était toute radieuse de voir ses consoeurs tellement joyeuses. L'arbre de Noël illuminé et tout décoré de boules multicolores entouré de très nombreux cadeaux de Fêtes pour tous les membres présents.

M. le Curé a adressé quelques mots et souhaita à toutes de bons voeux de circonstance. Sa présence à toutes nos réunions est toujours un réconfort. Il évoqua des beaux souvenirs d'en-

suite page 14.

Le plus grand terrain de voitures usagées de la région. Toujours plus de 80 voitures à votre choix.

AUTOS ET CAMIONS

Grégoire AUTO ST AMBROISE Inc. — ST-AMBROISE-DE-KILDARE — 759-1420

Pour vous servir:
EMILIEN GREGOIRE prop.
MARCEL MARCHAND vendeur
Service:
JEAN-PAUL MALO
MICHEL STAFFORD

suite de la page 13

fance et de jeunesse, du moindre "petit cadeau" était bien reçu de la part de toute la famille.

En attendant notre invitée, nous jetons un bon oeil sur les travaux apportés ainsi que les belles décorations ou centres de table. Et l'on passe en regardant tout autour d'une table décorée avec goût, et tous les nombreux mets succulents que les dames du 5e Rang du côté sud avaient préparés avec habileté. Nos félicitations, vraiment c'était un reflet de l'initiative de vous toutes, "nos bons cordons bleus".

Mme Léo Casaubon et sa fille viennent nous montrer la manière de faire de belles ~~leurs avec~~ fleurs avec le liquide plastic, de diverses couleurs et formes. Elles nous y montrent de très belles décorations pour Noël, simples, mais très jolies à voir. Elles nous donnent de nombreux conseils sur tous les morceaux apportés, de belles poupées, des bagues, bracelets, colliers et le tout fini par un magnifique couvre-pieds avec de beaux appliqués brodés avec la machine à coudre et le tout piqué à la main avec un doigté vraiment merveilleux.

Toutes étaient contentes de regarder de près tous ces beaux cadeaux variés.

Ensuite, nous arrive du "Pôle Nord" le bon "Père Noël" tout emmitouflé qui slue de part et d'autres l'assistance. Il arrive avec un cadeau qui fut remis à notre dévouée présidente qui le méritait bien, soyez-en certaine. Et chacune ayant un numéro à l'arrivée, c'est la distribution de tous les cadeaux, joliment enveloppés, données à tour de rôle. Chacun avait hâte de développer cette "surprise des fêtes". Notre "Père Noël" eut beaucoup de plaisir à choisir de part et d'autres ces paquets de diverses grosseurs. Il paraissait avoir chaud, dans son costume traditionnel; à son tour, il reçoit un "petit et plus gros cadeau" qui nous dit-il lui a fait bien plaisir. Et chacune devinait qui pouvait être de bon "Père Noël"! et bien, c'était notre aumônier. Des applaudissements chaleureux viennent de toute l'assistance.

A notre aimable invitée, Mme Léo Casaubon de Joliette et à sa jeune fille, une décoration, centre de table, et boîte de chocolat leur furent remises. Notre conseil n'avait pas oublié notre fidèle secrétaire, Mme Olaus Grégoire, un souvenir pour tout le travail fait et la correspondance à toutes nos réunions.

Nous passons à la dégustation des délicieux mets, et friandises, desserts variés, le tout avec un bon café, chacune se rappellera de cette réunion si amicale où régnaient la joie et la fraternité. Des assiettes de différents mets furent tirés au sort..

Mme Gilles Neveu remercie toutes celles qui de toute manière ont aidé à faire de notre dernière rencontre une fête d'amitié. Elle nous souhaite à toutes, de joyeuses Fêtes!

A tous les membres de l'AFEAS je vous souhaite, santé, joies familiales, bonheur avec les vôtres et à l'an prochain! Ce sera bientôt.

Sympathies.

A M. et Mme Alfred Paré, *lors du décès accidentel* de leur gendre, M. Pierre Delauriers de Montréal. A sa famille si cruellement éprouvée, nos plus sincères sympathies.

Voeux!

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, aux autorités religieuses, municipales et scolaires, à tout le personnel enseignant et à nos étudiants du cours primaire, secondaire et universitaire, je vous souhaite, santé, joie, paix, succès et la réalisation de tous vos bons désirs.

Joyeux Noël! Sainte Année

Club des Quat'Saisons!

A tous nos membres de "Club des Quat'Saisons", je vous souhaite au nom de tout le conseil, des voeux sincères de bonne santé, joies familiales et longue vie. Bonne Année! A l'an prochain!

Mariage Neveu-Boyer

Le 19 décembre a été célébré le mariage de Michel Neveu, fils de M. et Mme Emery Neveu de cette paroisse et Louise Boyer, fille de M. et Mme Maurice Boyer de Saint-Rémi de Napierville.

Lemieux-Laurin

Le 19 décembre a été célébré le mariage de Michel Lemieux, fils de feu Charles-André Lemieux et M. Pilon de Saint-Jean Baptiste de La Salle, Montréal et Nicole Laurin, fille de M. et Mme Julien Laurin de cette paroisse.

Meilleurs voeux de bonheur!

St Barthelemy

Gagnant de $500. à la Mini-Loto.

Félicitations à M. et Mme André Bernèche qui détenaient le billet gagnant de $500. à la Mini-Loto soit le Numéro: 4157

Ce billet chanceux avait été acheté à l'Epicerie Jean Marie Picotte de Louiseville.

L'AFEAS

Jeudi prochain le 17 déc. à 8 heures précises aura lieu la réunion de l'AFEAS

N'oubliez pas l'échange de cadeaux à l'occasion de Noël.

Nous espérons que tous les membres seront présents.

Merçi. La direction

Les Loisirs de Saint-Barthélemy.
Programme de la Patinoire

Lundi: Libre sur demande pour Clubs, appelez M. Réal Lamoureux.

Mardi: Ballon-balai: garçons 'Adultes"

Mercredi: Ballon-balai:-Filles.

Jeudi: Ballon balai: garçons Adultes.

Vendredi: Patinage libre Aucun hockey et rondelle sur la glace.

Samedi: Hockey: Pee-Wee dans la matinée. Après-midi: patinage libre. Soir: hockey.

Dimanche: P.M. patinage libre. Soir Hockey.

Dimanche prochain le 20 décembre dans l'après-midi le Père Noël distribuera des cadeaux aux enfants.

Club des 4 H

Les délégués du Club des 4 H qui sont allés à Toronto ont eu une rencontre samedi dernier à Victoriaville pour discuter de leur voyage, on sait que toutes les provinces étaient représentées et un rapport sera envoyé à Ottawa pour faire connaître toute la satisfaction qu'a procurée ce voyage.

Mlle Diane Roy est une déléguée de ce Club et nous l'en félicitons.

Saint Roch de l'ACHIGAN

par Mme Arthur Cadieux

Décès M. Roch Elie Lemire

Subitement, le 12 décembre 1970, le Seigneur rappelait à lui un bon citoyen de notre paroisse, M. Roch Elie Lemire, âgé de 68 ans, 11 mois. Ses funérailles furent célébrées le mercredi 16 courant, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. le curé Hénault chanta le service. Au choeur on remarquait M. Arthur Forest, c.s.v. et M. l'abbé Roland Trudel.

Le défunt laisse son épouse, Germaine Perrault, ses enfants, M. Mme Jean Lemire (Gisèle Perrault) M.Mme Gervais Lemire (Thérèse Muloin), M. Mme Jacques Lemire (Lise Giroux), M. Mme Yvon Hogue (Monique Lemire) M. Mme Réal Muloin (Lise Lemire) et M.

suite page 15

Cartes d'affaires & professionnelles

OPTOMETRISTES

Dr Donatien Leclerc, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
556 boulevard Manseau Tél. 753-7545
JOLIETTE

Dr BERNARD FORGET, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
100 rue St-Paul Joliette 756-4633

126, St-Paul Joliette — Téléphone 759-2352
JOLY & JOLY
OPTOMETRISTES
Dr Georges-E. Joly B.A., O.D. — Dr J.-François Joly B.A., O.D.

BUREAU 753-9222
Dr Claude Boisvert, B. A., O. D.
OPTOMETRISTE
Lentilles cornéennes — Rééducation visuelle
95 NORD, PLACE BOURGET JOLIETTE
(en haut de la Pharmacie Laporte)

Nouvelle adresse
Dr CHARETTE et LAFONTAINE
OPTOMETRISTES
523, Manseau Tél. 756-4050 Joliette
(près de la Station de Service Esso)

ARCHITECTES

jean dubeau architecte
569 rue archambault, joliette, que.
753-7667
tel. 883-6385

ARCHITECTE
Auguste Martineau
175, De Salaberry
Tél. 756-6253 Joliette

MME JEAN-BAPTISTE
FORGET
Assurances générales
Société des Artisans
378 FABRE, JOLIETTE
TEL. 756-4616

ESPACE A VENDRE

MME EDMOND DUGAS
ASSURANCES GENERALES
108, ST-CHARLES BORR. SUD, JOLIETTE
TEL. 756-4490

BERNARD BEAUDOIN
ASSURANCES GENERALES
VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — DIVERS
Rés. 1095, St-Louis 753-9313
JOLIETTE, QUE.

REMBOURREUR

Bureau: 756-8161 Rés: 756-6964
GERALD PERREAULT
REMBOURREUR
Spécialités: Siège d'auto — Toits de vinyle et convertibles — Vente de parebrise
Set de cuisine — Set de salon
644 rue St-Thomas Joliette

Enseignes plastique
Lumineuses
Création — Fabrication
SERVICE
par des experts
depuis 1930

SUR RENDEZ VOUS TEL. 751-4554
Clinique de Podiatrie de Joliette
Ronald Perrault, D.P.P.
PODIATRE MALADIE DU PIED
70 SUD PLACE BOURGET — SUITE 203 — JOLIETTE

Mme Léonard Gendron (Pierrette Lemire).

Ses frères et soeurs et beaux-frères et belles-soeurs, M. Mme Joseph Lemire, M. Mme Odilon Lemire, M. Mme Edmond Lemire M. Mme Rémi Riopel (Marie Jeanne Lemire) Mme Clément Lemire et M. Adolphe Lafortune.

Un grand nombre de beaux frères et belles-soeurs, ses petits-enfants plusieurs neveux et nièces.

Nos sympathies à ces familles si cruellement éprouvées.

"Un mot de l'abbé Réjean"

Bien chers amis et paroissiens de Saint-Roch,

A l'occasion de Noël et du Nouvel An, je tiens à vous offrir mes meilleurs voeux. Que le Christ Jésus vous renouvelle dans son espérance, cette espérance qui nous invite à cheminer dans la foi et la charité sur la route qui nous mène vers Dieu, notre Père. Mon état de santé s'améliore lentement et j'espère être parmi vous bientôt afin de poursuivre mon travail auprès de tous les jeunes et des moins jeunes. Je remercie toutes les personnes qui m'ont témoigné leur amitié à l'occasion de ce troisième séjour à l'hôpital.

Bien à vous,

REJEAN, ptre.

1739 Pothier, Montréal 359.

Nouveaux marguilliers

Messieurs Guy Majeau et Jean Claude Lafortune furent élus marguilliers en remplacement de M. Alfred Trudel et de M. Paul Amireault, sortant de charge Félicitations aux nouveaux élus et merçi à MM. Trudel et Amireault pour le travail accompli durant leur terme d'office qui se termine le 1er janvier 1971.

Sainte-Julienne

Messe de minuit

Comme par les années passées, il y aura encore une messe de minuit à l'église paroissiale et une au couvent, Ecole Notre-Dame de Fatima, dans le but de permettre à tout le monde d'y assister.

Pour les messes du jour, consulter votre bulletin paroissial.

Encore une fois, Joyeux Noël.

Baptême Wolfe

Le 20 décembre, à M.et Mme Jean-Marc Wolfe (Lucille St-Jean), est né un fils à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette et baptisé à Sainte-Julienne, sous les noms de Joseph, Richard, Stéphane. Parrain et marraine, M. et Mme Richard Perreault, (Denise Wolfe) de Joliette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jean-Marc Wolfe, mère de l'enfant.

Baptême Beauséjour

Le 20 décembre, à M. et Mme Laurent Beauséjour, (Jeanne Varin) est né un fils à l'Hôpital Saint-Eusèbe de Joliette et baptisé à Sainte-Julienne, sous les noms de Joseph, Rosario, Robert. Parrain et marraine, M.et Mme Rosario Beauséjour, (Exina Ricard) de Saint-Liguori, grand - parents de l'enfant. Porteuse Madame Laurent Beauséjour, mère de l'enfant.

Baptême Boucher

Le 20 décembre, à M. et Mme Doria Boucher (Louise Ouimet) est né un fils à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette et baptisé à Sainte-Julienne, sous les noms de Joseph, Robert, Mario. Parrain et marraine, M. Robert Desrosiers et Mlle Carole Desrosiers, neveu et nièce de l'enfant. Porteuse, Mme Philippe Desrosiers, demi-soeur du bébé. L'officiant à ces trois cérémonies fut M. le Curé Albé Forget.

Nos félicitations à ces heureux parents à longue vie à ces futurs hommes.

Fiancailles

Lors de la messe de minuit, il y aura bénédiction de quelques fiançailles, immédiatement après l'homélie qui sera donnée par M. le Curé Albé Forget.

Décès Bertrand

Mardi dernier, le 15 décembre, décédait, à sa demeure, M. Joseph Bertrand époux en premières noces de Régina Venne, en secondes noces de Blanche Perreault et en troisième noces de Yvonne Légaré. Il était âgé de 81 ans et 8 mois.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 18 décembre, à 3 heures, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

M. le Curé Albé Forget chanta le service et dans le choeur, on remarquait la présence de l'abbé Lucien Melançon et de l'abbé Gilles Desrosiers, vicaire.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

M. Bertrand laisse dans le deuil, outre son épouse, sept garçons et deux filles, une religieuse de Sainte-Anne (Madeleine). Il demeurait depuis 30 ans, parmi nous et fut propriétaire de l'aqueduc, chef des pompiers.

A cette famille, nous offrons nos sympathies.

Prompt rétablissement

A notre maître-chantre, M. Jean Depairon, hospitalisé à l'hôpital Jean-Talon de Montréal, à la suite d'une grave opération.

A M. Gilles Venne de retour parmi nous après un séjour à l'hôpital de Cartierville.

Nos condoléances

A M. Gilles Vincent, du centre Culturel de Sainte-Julienne, à l'occasion du décès de M. Henri Vincent décédé subitement à Montréal, jeudi dernier. Il était âgé de 65 ans.

Rencontre

Vendredi soir, le 18, à l'école Notre-Dame de Fatima c'était la rencontre de tout le personnel enseignant. A cette occasion, un goûter fut servi.

"BAL ANNUEL"

Du Studio de danse Odette et Florian Chevrette le 29 decembre 1970 à 8hres p.m. au club de Golf de Joliette. Il y aura des demonstrations par les élèves et les professeurs.

Bienvenue a tous
et Joyeux Noel et Bonne Annee

PICHÉ FOURRURES & SPÉCIALITÉS

Station Touristique Joliette

TÉL. 759-2444 — 105 RUE BABY, JOLIETTE

STUDIOS DE VOYAGEURS, AVEC 1 OU 2 LITS DIVAN

- RESTAURANT
- TERRASSE
- VERANDA
- BOUTIQUES
- SALON DE TV
- FOYER
- D'ACCÈS FACILE
- À PIED OU EN VOITURE
- EN CANOT MOTO NEIGE
- OU AUTOBUS, PAR LA
- ROUTE OU LA RIVIÈRE

BIENVENUE AUX PASSANTS ET SURVENANTS

TOURIST ACCOMODATION

Meilleurs voeux de Bonne Année

Aux travailleurs de la construction du Québec:

Votre régime de sécurité d'emploi entre en vigueur le 1er janvier.

A compter de cette date, vous devez avoir votre carte d'identité et de qualification pour travailler.

Le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre a commencé l'envoi de cette carte d'identité et de qualification aux travailleurs de la contruction qui sont déjà inscrits. Ceux qui ne sont pas encore inscrits ont intérêt à le faire au plus tôt en s'adressant à l'un ou l'autre des Centres et bureaux de main-d'œuvre du Québec. La province étant maintenant divisée en 30 régions d'emploi, la carte que vous recevrez correspondra à l'une de ces régions, la vôtre.

La carte est indispensable à compter du 1er janvier,

1) si vous êtes en chômage et soumettez une demande d'emploi;
2) si vous souhaitez vous présenter à un examen de qualification afin d'obtenir le certificat de qualification PROVINCIALE décerné par la Direction générale de la main-d'œuvre.

Votre carte d'identité et de qualification peut être renouvelée si la qualification ou la région qui y sont inscrites ne sont pas conformes à la réalité et à vos besoins.

Détermination du statut.

Avec preuves à l'appui, le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre déterminera votre statut en fonction des heures de travail déjà fournies.

Ce statut pourra être:

— Permanent
— Réserviste
— Régulier provincial
— Régulier régional

Critères et priorités d'emploi selon le nouveau régime de sécurité d'emploi:

Si vous êtes permanent, vous serez embauché le premier à condition de répondre aux critères suivants:

1) vous devez posséder le certificat de qualification de la région où l'on propose de vous embaucher;
2) cette région doit être celle que vous avez choisie;
3) votre ancienneté de chômage entrera en ligne de compte (d'où l'importance de vous inscrire au centre de main-d'œuvre dès le premier jour de chômage);
4) vous pourrez être embauché dans une autre région que celle de votre choix à condition de posséder le certificate de qualification de la région en cause ou un certificat de qualification PROVINCIALE.

Si vous êtes réserviste, et que vous répondez aux critères déjà énoncés pour le travailleur permanent, vous serez embauché en second. Les premiers réservistes embauchés seront ceux qui totaliseront le plus grand nombre d'heures de travail, compte tenu de leur compétence.

Si vous êtes reconnu comme régulier provincial, vous pourrez travailler pour le même employeur partout dans la province.

Si vous êtes reconnu comme régulier régional, vous pourrez travailler pour le même employeur dans les limites de votre région d'emploi.

Les agences de placement.

Une fois votre statut déterminé, les seules agences de placement habilitées à vous placer seront:

— **pour le salarié permanent:** les Centres de main-d'œuvre du Québec ou les bureaux de placement syndicaux.
— **pour le réserviste:** les Centres de main-d'œuvre du Québec.

Quant au salarié régulier provincial ou régional, il peut être embauché directement par l'employeur pourvu que ce dernier ait donné avis écrit au Centre de main-d'œuvre du Québec.

Liste partielle des centres de Main-d'œuvre et des bureaux d'inscription pour les programmes de sécurité d'emploi et de qualification professionnelle.

JOLIETTE

9, PLACE BOURGET NORD

TEL: 753-7410

A compter du 4 janvier, vous pouvez vous inscrire à un examen de qualification provinciale.

Le certificat de qualification PROVINCIALE vous permet de travailler n'importe où au Québec. Il est décerné par la Direction générale de la main-d'œuvre du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, à la suite d'un examen de qualification, et concerne les métiers suivants:

Mécanicien en tuyauterie (plomberie-chauffage)
Mécanicien en tuyauterie (réfrigération)
Grutier
Opérateur de pelles mécaniques
Opérateur d'équipement lourd
Mécanicien de machines lourdes
Charpentier-menuisier
Monteur d'acier de structure et chaudronnier
Ferblantier-couvreur
Vitrier
Peintre
Poseur de revêtement souple
Plâtrier-cimentier
Briqueteur-maçon
Carreleur-polisseur
Electricien
Mécanicien d'ascenseur
Mécanicien de chantier (millwright)

Pour savoir à quel examen particulier votre certificat de qualification RÉGIONALE vous donne droit, veuillez vous adresser à votre Centre de main-d'œuvre. Pour être admis à l'examen de qualification, vous devez:

1) avoir complété votre apprentissage ou
2) avoir un certificat régional de qualification encore valide ou
3) démontrer à la satisfaction du représentant du ministère du Travail et de la main-d'œuvre, au moyen de pièces justificatives, que vous avez exercé votre spécialité et acquis une expérience valable.

En cas d'échec à l'examen, vous avez droit à une reprise, à la date fixée par la Direction générale.

Vous pouvez vous inscrire à l'examen dans les Centres et bureaux de main-d'œuvre du Québec:

QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

SPORTS

MANUFACTURE
farbstein LTD
50% DE RABAIS
460 Juge Guibault Joliette 759-0222

"LES MOUSSES" VEULENT PROMOUVOIR LE BASEBALL A JOLIETTE

Le but de la nouvelle corporation "Les Mousses de Joliette" veut promouvoir le baseball à Joliette et entend bien mener à bien cette tâche au cours de la prochaine saison.

C'est surtout dans le but principal de faire participer les jeunes de 18 à 22 ans que le groupe à vu le jour. Les membres de ce comité croit qu'il est essentiel de motiver ces jeunes dans ce sport car il existe présentement un vide du côté activités pour ces derniers.

L'organisation "Les Mousses de Joliette" s'est fixée quatre objectifs qui devraient être atteints dès sa première année d'existence. Le premier de ces objectifs a été d'inscrire un club senior dans la ligue Intercités de baseball, ce qui est maintenant une chose accomplie. En formant ce club, la corporation croit que celà tout en répondant à un besoin permettra aux joueurs dépassant l'âge junior de poursuivre leur carrière dans ce domaine. Et ceci deviendra un objectif à atteindre pour les jeunes qui entreprendront une carrière de baseball.

La deuxième étape pour le groupe sera de mettre sur pied une ligue de baseball junior évoluant à l'intérieur de la cité de Joliette et déjà tout est en oeuvre afin de réaliser ce projet. Ces équipes qui pourraient être au nombre de quatre, permettront aux joueurs de catégorie midget qui n'auraient pas le potentiel pour évoluer dans un circuit junior intercité.

La troisième phase du groupe sera la mise sur pied d'une ligue junior inter-cité ainsi que la formation d'un club de joueurs étoiles de Joliette qui pourra jouer dans ce club. Des clubs de Montréal-Nord, Repentigny l'Assomption, Crabtree et Joliette ainsi qu'un autre club des environs, pourraient former une ligue.

Une clinique de baseball pour ces joueurs autant de catégorie junior ou sénior sera tenue au début du printemps afin de compléter la formation des joueurs actifs et de donner la chance à tous les joueurs qui seraient intéressés à se mériter un poste avec l'une ou l'autre des équipes.

La corporation "Les Mousses de Joliette Inc.", s'engage à la coordination générale de ce bloc sportif en coopération avec la commission sportive de la Cité de Joliette, à l'administration financière de ces équipes et en retour promet la publication d'un bilan certifié à la fin de chaque opération; une fois la saison terminée. C'est d'ailleurs cette corporation qui assumera les frais de ces six équipes qui seront en opération la saison prochaine. Déjà un travail du côté recrutement en ce qui concerne les cadres au niveau de chaque équipe, a été entrepris par le groupement afin d'assurer la bonne marche de l'organisation qui veut ainsi répondre à un besoin réel du côté 16-20 chez les jeunes.

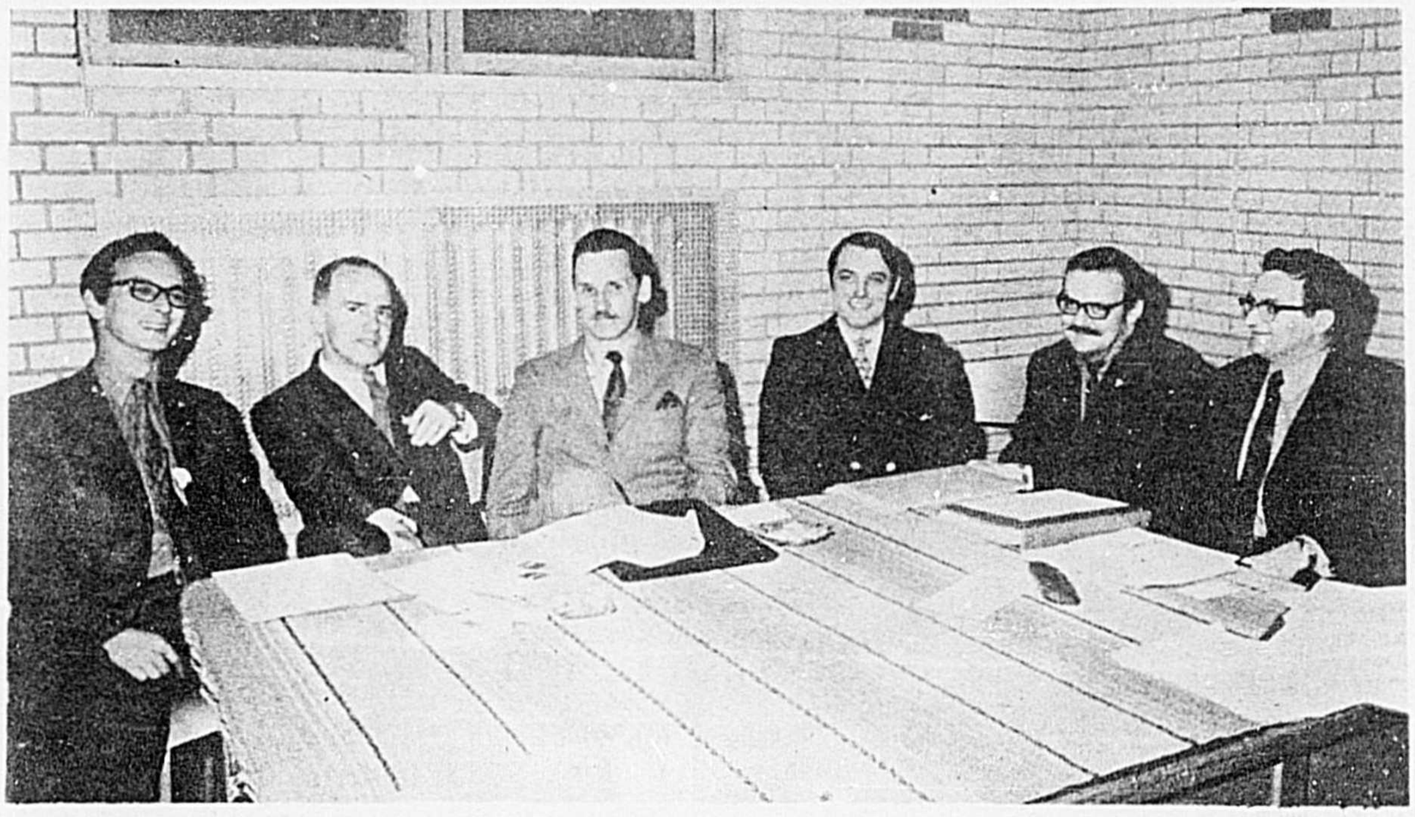

Quelques membres du conseil d'administration de "Les Mousses de Joliette Inc" Maurice Charette, directeur, Père Jean Livernoche, gérant général, M. Roger Dion, président, M. Marcel Paradis, vice-président, M. Pierre-Paul Perreault, secrétaire et M. Paul Simard, trésorier.

Début du groupe

C'est à la suite d'une assemblée tenue au mois d'octobre 1970 que la corporation "Les Mousses de Joliette Inc.", a pris naissance et à laquelle assistait tout près de 20 personnes. Nous pouvons dire qu'après deux mois de formation, le groupe s'est tracé une ligne de conduite très exigeante du côté organisation et malgré qu'un travail préliminaire soit déjà fait, il reste beaucoup à accomplir. Nous ne doutons nullement que les buts visés soient atteints car les membres du conseil d'administration sont décidés à atteindre les buts visés.

A la présidence du groupe, on retrouve M. Roger Dion qui sera secondé dans son travail à la vice-présidence par M. Marcel Paradis. M. Pierre-Paul Perreault s'occupera du secrétariat. M. Paul Simard sera à la trésorie de l'organisation. Au poste de gérant-général, nous retrouvons le Père Livernoche. Les directeurs du club sont MM. Maurice Charette, Gaby Dénommé, André Fleury, Gabriel Mélançon, Léon Roy. L'instructeur du club sera un ancien joueur des Mousses des années 60 en la personne de Julien Rainville. Ce dernier sera assisté dans son travail par Roger Nadeau et Gaby Dénommé. La publicité de l'organisation sera assumée par Mlle Marcelle St-Cyr.

Nous vous communiquerons tous les développements concernant cette nouvelle organisation et nous espérons fortement que la population donnera son appui le plus complet aux membres qui veulent la promotion du baseball et la participation des jeunes.

Prix sans compétition
TIMKEN SKF • FISHER
FAFNIR N.D. • ROULETTES
SHAFER pour usages Indus
BEARINGS et OIL SEALS
POUR INDUSTRIES, AUTOMOBILES
ET MACHINES AGRICOLES
BOYAU (hose) HYDRAULIQUE
POUR CAMIONS ET TRACTEURS
PILLOW BLOCKS
SERVICE JOUR & NUIT 24 H.
ALLEN Automotive & Industrial Supplies
ALEC LENETSKY
645, RUE CHAMPLAIN
JOLIETTE
Tél. 753-5835
756-4295
"OUVERT TOUTE LA JOURNEE DU SAMEDI"

TÉL. 753-5029
Salon Claude
COIFFURE
MME BERTHE ASSELIN
MEMBRE CORRESPONDANT DES
Coiffeurs Créateurs Canadiens
440, GOUIN
JOLIETTE, P.Q.

MUNICIPALITE DE STE-BEATRIX
MAIRE: Yvon Adam
CONSEILLER: Henri Loyer
Joseph Gariepy
Germain Loyer
Emile Arbour
Denis Boucher
Marcel Laporte
TRESORIER:
Marcel Loyer
Meilleurs Voeux à tous les citoyens

quand on a l'coeur sur la main...
de Kuyper
le gin au grand coeur
DEPUIS 1695
JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE GLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC

Plus haut simple et plus haut triple de la semaine.

Ligue Centrale Engr.

Section "A"

Gilles Masson	230
Réginald Paquette	591
Micheline Bélisle	202
Micheline Bélisle	505

Section "B"

Michel Coulombe	212
Claude Lévesque	542

Section "C"

Thérèse Choquette	198
Francine Babineau	446
Réginald Paquette	211
Maurice St-Amour	542

Ligue Labatt 50

Mary Dewolfe	135
Mary Dewolfe	364
Wilfrid Dewolfe	179
Guy Bordeleau	452

Ligue O'Keefe

Raymond Adam	160
Raymonde Adam	385
Marcel Gariépy	165
Luc Forest	403

Ste-Marie Salomé

Lise Bourgeois	211
Lise Bourgeois	454
Richard Grnier	211
Adrien Larivière	512

Ligue Laurentides

Gérald Pétrin	218
Gérald Pétrin	533

Ligue Domtar

Micheline Pelletier	192
Micheline Pelletier	438
Arthur Gagnon	243
Arthur Gagnon	525

Ligue des Professeurs et Amis

Marielle Rondeau	193
Mary Dewolfe	460
Yvon Bélanger	222
Michel Dudemaine	546

Ligue Continentale

Raymond Adam	186
Ghislaine Clément	186
Ghislaine Clément	458
Rock Lépine	253
Yvon Bélanger	522

Ligue Canadian

Raymond Laporte	199
J. Pierre Bélanger	522

Les Amis de Lavaltrie

Mary Dewolfe	195
Margot Paquin	479
Alain Hervieux	200
Alain Hervieux	525

Ligue Ecole Thérèse-Martin

Julie Beaulieu	156
Francine Morin	350
Marcel Beaudoin	188
Marcel Beaudoin	436

Ligue des Professeurs et Amis

1-Jocelyn Audy	51
2-Paul Auger	50
3-Pauline Lord	49
4-Yvon Gravel	44
5-Claude H. Roch	32
6-Robert Foisy	30
7-Marcel Beaudoin	29
8-Clément Dubé	23
9-H. Paul Roy	22
10-J. Marc Gadoury	20

Joute hors-concours

CEGEP se fait blanchir 4 a 0 par St-Jerome

Les Pistolets du Cegep de Joliette ont essuyé un revers de 4 à 0 contre un club Juvénile de St-Jérôme, mardi dernier dans une joute hors-concours disputée à l'aréna de Joliette.

Gaétan Corbeil a ouvert le compte au milieu de la deuxième période.. Corbeil devait porter le compte deux à zéro au début du dernier acte. Avec trois minutes à faire dans la joute, André Laurin réussissait le troisième but des siens et 2 secondes avant la fin de la joute, Robert Dubreuil comptait le dernier point du St-Jérôme. Michel Blouin et Camille Ferland se sont partagés le travail au cours de cette joute dans les filets du Cegep. Les joueurs de Claude Vincent n'ont rien fait de bon dans cette joute et ils semblaient manquer du désir de vaincre qui les caractérisent habituellement.

Hier soir, mardi, le club de Notre-Dame des Prairies disputait la victoire à un club juvénile de Montréal-Est.

HORAIRE DES VACANCES A L'ARENA DE JOLIETTE

Vu la période des vacances des fêtes de Noël et du Nouvel An, la direction de l'arèna de Joliette a bien voulu faire un horaire qui profitera aux nombreux amateurs de patinage et de hockey mineur qui se rendent à cet endroit.

Voici dont l'horaire tel que prévu pour cette période qui débutera à cet endroit, le 24 décembre:

Patinage libre gratuit:

Jeudi	24 décembre	2.00 h. à 4.00 h. p.m.
Samedi	26 décembre	9.00 h. à 11.00 h. am
Lundi	28 décembre	2.00 h. à 4.00 h. p.m.
Mardi	29 décembre	2.00 h. à 4.00 h. p.m.
Mercredi	30 décembre	2.00 h. à 4.00 h. p.m.
Jeudi	31 décembre	2.00 h. à 4.00 h. p.m.
Samedi	2 janvier	9.00 h. à 11. 00 h. a.m.

Patinage artistique

Jeudi	24 décembre	4.00 h. à 5.30 h. p.m.
Samedi	26 décembre	5.00 h. à 9.00 h. p.m.
Lundi	28 décembre	11.00 h. à 2.00 h. p.m.
Jeudi	31 décembre	10.00 h. à 2.00 h. p.m.
Samedi	2 janvier	5.00 h. à 9.00 h. p.m.

Les autres heures disponibles serviront à la pratique des différents clubs paroissiaux du hockey mineur de Joliette.

PEUGEOT 204
Sedan de luxe - traction avant - 69" cubes - 60 c.v.
*Arbre à cames en tête
*Suspension 4 roues indépendantes
À $2,245.
C'EST PAS CHER!
DRAINVILLE AUTOMOBILE ENRG.
Laurent Drainville, prop.
1260 de Lanaudière, Joliette, Tél: 756-1678

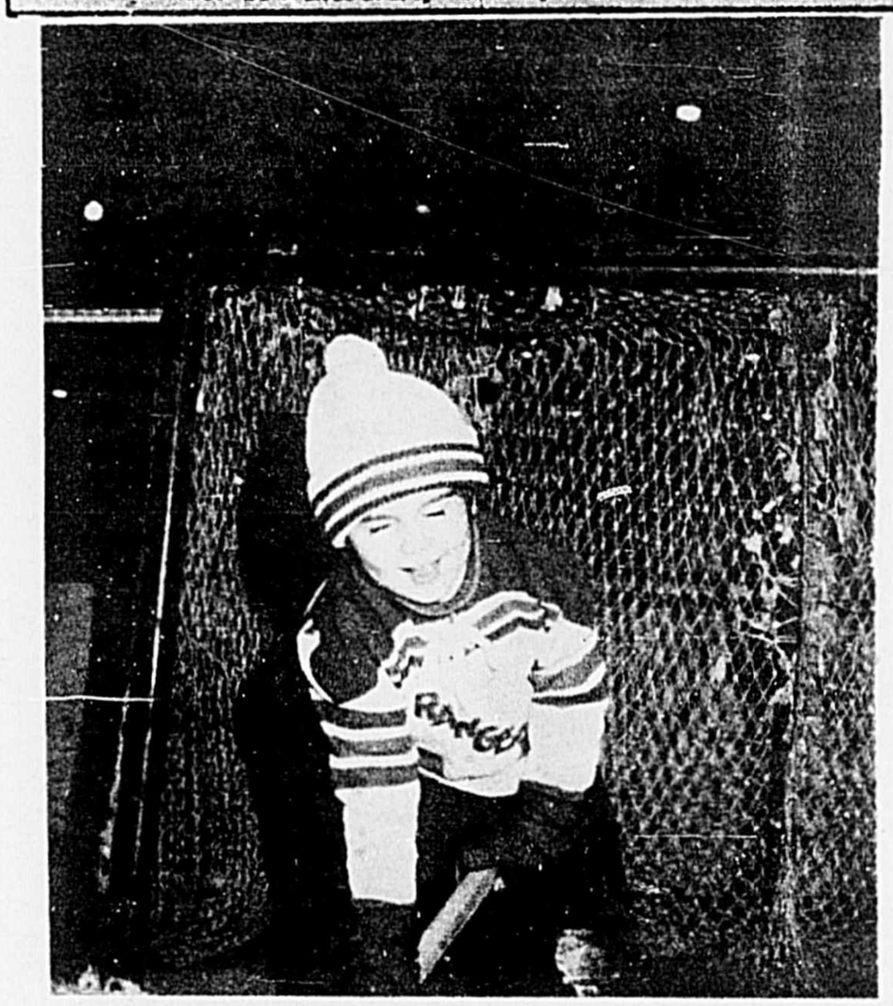

Une future vedette des Canadiens. Non. Mais des Rangers. Le jeune Hugues Beaudry, fils de Michel Beaudry, était à faire ses premiers pas sur la patinoire de l'arèna dimanche midi lors de la fête groupant les joueurs du club des Has Been.

MARCHE BOSCO
180 VISITATION JOLIETTE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

MARCHE ECO
MAURICE LAMONTAGNE
219 STE-ANGELIQUE SUD
JOLIETTE 756-6910
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

MARCHE IDEAL
MARCHE BELANGER
145 STE-LOUISE
ST-JEAN DE MATHA 886-3764
MEILLEURS VOEUX DE BONNE ANNEE

GUY MORIN
53 ST-HENRI LANORAIE
887-2590
MEILLEURS VOEUX DE BONNE ANNEE

AVIS PUBLIC

Dans l'affaire de la faillite de Idéal Poultry & Egg Co. Ltd. un corps politique et une corporation, étant dûment incorporé selon la Loi et ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires à Ville des Laurentides, Comté de L'Assomption, District de Joliette, Province de Québec.

AVIS DE REJET DE LA PROPOSITION ET DECLARATION DE FAILLITE

AVIS est par la présente donné que la proposition soumise par le débiteur prénommé a été rejeté par les créanciers lors de l'assemblée, tenue au Palais de Justice, Joliette, Québec, le 2 décembre 1970, avec les résultats que le débiteur est maintenant en faillite depuis le 11 novembre 1970.

La première réunion des créanciers, selon les procédures de faillite, fut immédiatement tenue par la suite.

DATE à Montréal, ce 17e jour de décembre 1970.

A l'occasion de cette periode des Fetes, le Maire et le Conseil de la Municipalite de la Paroisse de St-Felix de Valois sont heureux d'offrir aux autorites religieuses et civiles ainsi qu'a toute la population leurs voeux.
pour un
JOYEUX NOEL,
BONNE ET HEUREUSE ANNEE
Clifford Heaton, MAIRE
LES CONSEILLERS
MM Bertrand Ducharme,
Louis Albert Aubain,
Louis Guerard Jr.,
Gerald Lafortune,
Louis Pellerin,
Alphonse Baril
P.A. Brosseau,
SECRETAIRE-TRESORIER

le hockey mineur à joliette

La participation voilà un mot qui peut vouloir dire beaucoup pour les jeunes hockeyeurs qui évoluent à l'arèna dans les ligues mineures de hockey. Un bon nombre d'instructeurs qui dirigent ces jeunes semblent avoir compris le sens réel de ce mot. Alors que j'assistais à une joute de catégorie Moustique entre le club Christ-Roi et le club Ste-Thérèse, il était facile de voir la supériorité des joueurs de Roger Nadeau devant leurs adversaires, pourtant si le gardien du Ste-Thérèse n'avait pas exécuté de brillants arrêts, le compte aurait doublé. Je veux en venir au fait que l'instructeur Luc Lépine a continué à envoyer ses joueurs même les plus faibles dans la mêlée. Il fallait voir les numéros 6,12 et 16 plus particulièrement au cours de cette joute. Le numéro 16 avait de la difficulté à patiner et il prenait son tour régulier sur la patinoire. Les Panthères de St-Pierre dans la même catégorie sont un peu dans le même cas. Les dirigeants de ces équipes ont beaucoup plus pensé à faire amuser des jeunes que de remporter des trophées. Je pourrais citer beaucoup d'autres cas dans les autres ligues ou l'instructeur a enfin compris qu'il était derrière le banc beaucoup plus pour faire participer les jeunes que de remporter une victoire quoique cette victoire est toujours la bienvenue.

Je tiens à féliciter tous ces instructeurs et même si on enlevait tous les trophées attachés au hockey, ces Messieurs continueront par leur présence à rendre de nombreux service au hockey mineur et à tous ces jeunes.

RESULTATS DU HOCKEY MINEUR

MOUSTIQUE

Eperviers Cath. 3 St-Jean B. 0
Claude Denommé (2b.) Pierre Belleau, (1b.)

Christ-Roi 7 Aigles Cath. 0
Richard Roberge, Daniel Gagnon, Bobby Lozeau, Patrice Rainville, Denis Ricard, René Bélanger, Christian Latour, (1b. chacun).

Bombardiers St-Pierre 3 Ste-Thérèse 2
Stéphane Dugas, Alain Dubé, Gary Lower, Philippe Boulard et Patrice Régoudie, (1 but chacun)

Eperviers Cath. 4 Aigles Cath. 2
Pierre Belleau, (2b) François Perreault, (1b. 2 ass.) Alain Mélançon, (1b) Mario Laurin, (2b.)

St-Jean Bapt. 12 Panthères 1
Richard Laurin (5b. 2ass.) Richard Lafond, (4b. 2ass.) Christian Marcil, (3b.) Jean-Pierre Marcil (2b)

Christ-Roi 8 Ste-Thérèse 1
Richard Roberge (2b. 1 ass.) Richard Nadeau (2b) Patrice Rainville, (1b) Christian Denommé, Robert Loiseau, Daniel Gagnon et Serge Forest (1b. chacun)

PEE WEE

Christ-Roi 4 Ste-Thérèse 3
Pierre Chabot, Luc Bienvenue et Michel Belleville, (1b. 1 ass. chacun) Christian Latour, (1b) Robert Asselin, (2b) Daniel Hénault, (1b.)

Lions Joliette 6 Cath. 0
Daniel Renaud, (4b. 1 ass) Bernard Rondeau et David Gagnon, (1b. 1 ass.)

St-Jean B. 2 Comets 2
Daniel Leblanc, Yves Vincent, Daniel Aubin et Marc Surprenant (1b. chacun)

Prairies 3 Tigres 1
Sylvain Hubert, (2b) Serge Blouin et Richard Landry, (1b. chacun)

Lions 4 Ste-Thérèse 0
Daniel Renaud, Bernard Rondeau, Charles Desrochers et Tim Aldrick, (1b. chacun)

Christ-Roi 4 Cath. 3
Christian Latour, (3b) Luc Bienvenue, (1b. sur un lancer de punition) François Bonin (2b) et Robert Lasalle (1b.)

St-Jean B. 4 Prairies 3
Denis Leduc et François Fiset, (1b. 1ass chacun) Daniel Leblanc et Richard Vincent, (1b. chacun) Sylvain Hubert, (3b.)

Comets St-Pierre 6 Tigres St-Pierre 1
Benoit Deslauriers et Howard Brownrigg, (2b. chacun) Daniel Aubin, Luc Lemire et François Dubé, (1b. chacun)

BANTAM

Christ-Roi 6 Ste-Thérèse 2
Richard Bonin et Claude Cantin, (2b chacun) Benoit Hétu, Richard Baril, Jacques Lavallée et Michel Boulard, (1b. chacun)

St-Jean B. 6 St-Pierre 3
Luc Martineau, (1b. 3 ass.) Jacques Sansregret, Luc Lafond et Serge Marcil, (1b. 1ass. chacun) Claude Boucher et Robert Surprenant, (1b. chacun)

Cath. 4 Prairies 2
Lucien Deblois (2b. 2ass.) Robert Robillard et Jean-Pierre Arnault, (1b. chacun) François Panneton (2b.)

St-Pierre 6 Ste-Thérèse 0
Mario Lachapelle, (2b. 1ass.) Mario Paquette, (2b.) Robert Surprenant et Claude Boucher, (1b. 1ass.)

Cath. 2 Christ-Roi 0
Lucien Deblois et Michel Comtois, (1b. chacun)

MIDGET

St-Pierre 3 Christ-Roi 0
Michel Blouin, Alain Thibodeau et Serge Leduc, (1b. chacun)

St-Jean B. 2 Cath. 1
Sylvain Dauphin, Luc Borduas et Sylvain Granger (1b. chacun)

St-Jean B. 9 St-Pierre 4
Jacques Marcil (4b. 1 ass.) Michel Vincent, Jacques Contois, André Dauphin, Sylvain Dauphin, Gilles Martineau, Claude Ducharme et Jean-Yves Tellier, (1b. chacun) Michel Blouin, (2b.)

Christ-Roi 5 Cath. 1
Robert Beauséjour, (3b) Luc Joly, Pierre Marion et Sylvain Granger (1b. chacun)

ETOILES DE LA LIBRAIRIE MARTIN
HOCKEY MINEUR

MOUSTIQUE

Richard Roberge	17
Daniel Blanchard	12
Montcalm Forest	9
Mario Gravel	9
François Perreault	9
Mario Laurin	8
Daniel Gagnon	7
Marc Lépine	7

PEE-WEE

Daniel Renaud	17
Tim Aldrich	14
Sylvain Hubert	14
Christian Latour	13
Daniel Leblanc	10
Gary Godhue	10
Denis Leduc	8

BANTAM

Mario Lachapelle	13
Mario Gagnon	8
Jacques Sansregret	8
Richard Marcil	7
Richard Bonin	7
Lucien DeBlois	7
Robert Surprenant	5
François Panneton	5
Michel Comtois	5

MIDGET

Jacques Laurin	14
Jacques Marcil	10
Luc Joly	9
Sylvain Dauphin	8
Gino Tessier	8
Claude Liard	6
Luc Borduas	6

JUVENILE

Bernard Baril	9
Gaétan Perreault	9
Michel Charette	m 7
René Dauphin	6
Serge Richer	5
richard Froment	5
Richard Lacroix	4
François Sénécal	4

Daniel Leblanc du Club Saint-Jean Baptiste de la ligue Pee Wee.

Les joueurs du Dimanche-midi ont cessé leurs activités afin de s'amuser en compagnie des membres de leur famille. On voit ici le groupe qui a bien voulu se réunir quelques instants afin que notre photographe les fixe sur sa pellicule.

Ligue feminine de ballon-balai

Crabtree se maintient en tete du circuit

Il y a déjà trois semaines que la ligue Régionale féminine de ballon sur glace, a débuté ses activités à l'arèna de Joliette et le Crabtree a remporté deux victoires annulant une fois au cours de ces trois rencontres. Cette ligue dont le président est René Desrochers, bien connu dans les milieux sportifs, évolue tous les vendredis soirs avec la présentation d'un programme double à compter de 10.00 h.

Vendredi dernier, le club Saint-Thomas a remporté une victoire de 3 à 2 contre l'équipe Joliette. Les compteuses du Saint-Thomas ont été Francine Rondeau qui a réussi le premier but sans aide. Johane Gravel marquait le deuxième filet avec l'aide de Paulette Comtois tandis que l'autre but allait à Denise Lebvre sur une passe de Ghislaine Lavallée. Lucie Chevalier et Jocelyne Borduas assisté de Lucie Chevalier, marquait les buts pour le club Joliette du pilote Reine Beaudry.

Dans l'autre joute, ce sont les deux gardiennes de buts qui ont eu le meilleur sur les joueuses de l'offensive alors qu'elles arrêtaient tous les ballons dirigés en leur direction. La joute s'est terminé au compte de 0 à 0 entre les Rawdon et le Crabtree.

Les prochaines joutes de cette ligue auront lieu le 8 janvier prochain à compter de 10.00 h. alors que Crabtree visitera Joliette et dans la deuxième joute, Rawdon affrontera Saint-Thomas.

ROLAND RATELLE
682 DE LANAUDIERE
JOLIETTE 756-4134
HEUREUSE ANNEE
A TOUS

HOTEL DE JOLIETTE
TEL: 756-8033
408 Notre-Dame Joliette

GALA DU 31 DECEMBRE
Orchestre, danse, chants, ambiance des fetes
1er JANVIER 1971
Salle a manger ouverte de midi a 10 hres pm
Menus Canadiens
PRIX SPECIAUX POUR GROUPES
½ tarif pour enfants
AVEC RESERVATIONS
Venez me rencontrer pour les reservations de groupe ou famille
Raymond Ouellet
gerant
N.B.: Terrain de stationnement de 150 places a l'arriere de l'hotel (terrain public)

MARCHE IDEAL LEO LAURIN
NOTRE-DAME DE LOURDES
CTE JOLIETTE 753-3200
UNE ANNEE HEUREUSE
ET PROSPERE A TOUS

Ligue Juvénile Lanaudière

Thérèse Martin triomphe des Prairies avec un gardien de but midget

Le club Thérèse Martin du pilote Yvon Turgeon a défait le Notre-Dame des Prairies 3 à 2 dimanche soir dans la ligue Juvénile Lanaudière alors que Jacques Tessiers, un gardien rappelé de la ligue Midget, gardait les filets. Dans la première joute, le Christ-Roi n'a pu garder une avance de deux buts avec moins de quatre minutes à fair e dans la joute a du se contenter d'un match nul de 3 à 3 avec le club Barthélemy-Joliette.

Dans la première joute, c'est une victoire morale pour les joueurs de Paul Forest que cette joute nulle de 3 à 3 contre le club Christ-Coi. Les joueurs de Barthélemy Joliette ont prouvé au cours de cette joute qu'ils pouvaient causer certaines surprises aux autres équipes du circuit présidé par Me Michel Hétu. Les gardiens de buts Sylvain Riopel et Daniel Trudeau qui se sont partagés le travail dans les filets, ont été à la hauteur de la situation tout au long de la joute. Les joueurs du club Juvénile de la Police ont pris les devants avec des buts de Richard Froment avec l'aide de Gilles Degrandpré à 2.25 de la première période et du but de Gilles Pétrin à quatre seconde de la fin de cette période. Daniel Ducharme et Richard Froment ont participé à ce but. Robert Landry, assisté de Jacques Lévesque et Jean Vincent, devait ouvrir le compte pour le Barthélemy au milieu du deuxième engagement. Ce fut par la suite le deuxième but de Pétrin à 4.45 m. de la troisième période. François Senécal et Daniel Ducharme avaient préparé ce but. Enfin les deux buts qui devaient permettre aux joueurs de Paul Forest de niveller le compte. Robert Landry sur une passe de Guy Charette à 16.45 m. et moins de deux minutes plus tard, Denis Leblanc assurait une joute nulle aux siens sur l'aide de Landry et Vincent Jean.

Sylvain Riopel et Daniel Trudeau ont arrêté 25 lancers dans le filet du Barthélemy tandis que André Venne qui a brillé à quelques occasions, recevait également 25 rondelles. L'officiel Denis Rivest a imposé 11 punitions dont 7 au Christ-Roi.

Martin 3 Prairies 2

Après cinq minutes de jeu dans la troisième période, Thérèse Martin 3 Notre-Dame des Prairies 2, aussi incroyable que celà puisse sembler, c'est bien ce qu'indiquait le tableau de pointage à l'arèna de Joliette dimanche soir. Deux buts des Prairies devaient finalement terminer la joute 3 à 2 en faveur du Thérèse Martin. Les joueurs de Julien Rainville ont été complètement réduit à l'impuissance par la défensive du Thérèse Martin et particulièrement par le gardien Jacques Tessier de la ligue Midget appelé à remplacer Gérald Philibert, blessé.

Le jeune gardien de but n'a rien laissé passer jusqu'à ce qu'il accorde un but à 11.48 m. de la troisième période. Il devait accorder un autre but à la suite d'une fausse manoeuvre quelques minutes plus tard mais dans l'ensemble il a très bien répondu à l'appel que lui avait lancé l'instructeur Yvon Turgeon. Gaétan Perreault a pris le gardien Normand Houle en défaut vers la fin de la première période. Ce but fût réussi avec l'aide de Bernard St-Cyr. Un but de André Boulard en deuxième période sur une passe de Daniel Delongchamp portait le compte deux à zéro et finalement le but de Jean Lachapelle à 5.55 m. du dernier acte, devait devenir le but de la victoire. Les buts du Club piloté par Julien Rainville ont été marqué par François Marcil avec l'aide de Gilles Hétu et André Goulet et par Bernard Baril sans aide.

Normand Houle a exécuté 20 arrêts dans ses filets contre 24 pour Tessier. L'officiel Donatien Corriveau a imposé une punition de mauvaise conduite à Bernard Baril au cours de cette joute. Les trois étoiles: Gaétan Perreault, Jacques Tessier et André Goulet.

Prochaines joutes.

Dimanche le 27 décembre à 7.15 h.: CEGEP vs Pierre de l'Estage et à 9.00 h. Christ-Roi rencontre Notre-Dame des Prairies.

Mardi le 29 décembre: Thérèse Martin vs Christ-Roi à 7.15 h. et CEGEP vs Prairies à 9.00 h.

Dimanche le 3 janvier: Pierre de l'Estage vs Barthélemy-Joliette et Thérèse Martin vs CEGEP.

Mardi le 5 janvier: CEGEP vs Christ-Roi et Barthélemy-Joliette vs Thérèse Martin.

Sylvain Riopel, Denis Leblanc, Jacques Landry et Daniel Trudeau ont aidé le club Barthélemy Joliette a faire match nul contre l'équipe du Christ-Roi au compte de 3 à 3. C'était le premier point au classement pour les joueurs de Paul Forest.

Gaétan Perreault et Jacques Tessier, les artisans d'un triomphe de 3 à 2 du club Thérèse Martin sur le club des Prairies dans la ligue Juvénile Lanaudière. Leur instructeur Yvon Turgeon pouvait être fier de ses jeunes protégés.

La population est cordialement invitée à se prévaloir des services du centre d'hiver Bosco

Le centre d'hiver Bosco est maintenant ouvert et la population de Joliette et des environs est cordialement invitée à participer aux différentes activités qui sont mises de l'avant à cet endroit durant la période d'hiver.

La patinoire qui a été aménagée, a été agrandie afin de satisfaire à une clientèle plus nombreuse. Il est à espérer que les amateurs de patinage extérieur se rendront patiner nombreux durant les soirées de semaine ainsi que durant la fin de semaine.

Eclairage

Il faudrait noter qu'il est possible de patiner au Centre d'hiver Bosco chaque soir sur semaine et qu'il y a un endroit doté d'un restaurant qui sert des breuvages chauds ainsi que le nécessaire pour des repas légers. Le concessionnaire Gaston Froment entend donner satisfaction à la clientèle qui se rendra à cet endroit. Ce dernier a vu à organiser le restaurant de telle façon à ce que la clientèle soit satisfaite en tout temps. Il y donc possibilité de se réchauffer à ce restaurant qui est disponible tout au long de la semaine. Si un groupe aimerait participer à une activité en groupe et voudrait souper au Centre d'hiver Bosco, des bons soupers canadiens seront préparés sur demande par le concessionnaire. Il y aurait donc avantage à profiter de ce centre ouvert gratuitement à la population de Joliette et des environs. De puissants projecteurs éclairent la patinoire ainsi que les pentes de traines sauvages durant la soirée et il est agréable de passer ainsi quelques temps en plein air.

Auto-neige

Les amateurs d'autos-neige sont servis à souhaits lorsqu'ils vont au centre d'hiver Bosco. Premièrement ils y trouvent un immense terrain de stationnement et chaque fin de semaine, un policier en auto-neige le constable Jean-Jacques Bonin, assure la sécurité à ce centre. Dès la semaine prochaine et à chaque dimanche, des cours de sécurité en auto-neige seront donnés par le constable Bonin au deuxième étage du restaurant entre 1.00 h. et 2.00 h. Nous encourageons les amateurs de ce sport à profiter de ces conseils d'un expert en auto-neige. Pourquoi ne pas vous rendre dès maintenant au Centre d'hiver Bosco qui est mis à la disposition de la population par la Cité de Joliette et ce gratuitement.

Bienvenue à tous.

UNE BONNE PUBLICITE C'EST 50% DE LA VENTE.
NOUS SOMMES A VOTRE DISPOSITION

MARCHE ECO
HENRI LAROCHELLE
1190 PRINCIPALE
ST-COME 883-2982
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Ligue Renaissance.

Battah: une sixième partie sans défaite cette saison.

Le club Battah a porté sa fiche à six joutes sans subir la défaite cette saison dans la ligue Renaissance de hockey. Les clubs Chalut et Barrette sont sur un pied d'égalité en deuxième place tandis que le Christ-Roi suit en quatrième position, un point derrière les détenteurs du deuxième rang. St-Thomas avec une victoire et une joute nulle, est dans la cave du circuit, un point derrière Firestone.

Barrette 7
Firestone 4

Le club Barrette est monté en deuxième position à la suite d'une victoire de 7 à 4 remportée sur le Firestone, mercredi dernier. Clément Casaubon et René Thiffault ont brillé au cours de cette victoire avec chacun deux buts et deux assistances. Jean - Marc Desroches et Paul-Emile Poirier ont récolté chacun 1 but et deux passes, l'autre compteur étant Pierre Drainville. Noel Ladouceur s'est grandement distinqué dans cette joute tant à la défensive qu'à l'offensive alors qu'il participait à quatre buts des vainqueurs. Quatre joueurs différents ont marqué les buts du Firestone au cours de cette défaite. Il s'agit de Jean-Paul Lafleur avec 1 but, 1 passe, Paul Prud'homme, 1 but, 1 passe, Richard Pharan et Jean-Pierre Bazinet. Claude Vincent récoltait deux aides dans cette joute. Seulement six punitions ont été infligées par l'officiel Denis Rivest dont seulement une aux gagnants.

St-Thomas 5
Christ-Roi 7

Le Christ-Roi a eu raison du St-Thomas 7 à 5 au cours d'une joute passablement rude au cours de laquelle l'officiel Yves Bertrand décernait un total de 22 punitions. Michel Robitaille fût chassé de la joute alors que Bertrand lui imposait une punition de mauvaise conduite et une extrême d'inconduite. Le Christ-Roi d'ailleurs recevait 15 de ses 22 punitions. Gilles Mélançon a déjoué le gardien Michel Lacroix à deux reprises au cours de cette victoire tandis que Michel Robitaille, Jean-Pierre Malo, Jocelyn Bernier, Pierre Nault, Jules Rainville obtenait chacun un filet. Pierre Perrault même s'il n'a pas compté dans cette joute, a très bien fait avec trois mentions d'assistance. Michel Houle fût la vedette individuelle des perdants alors qu'il récoltait deux buts et deux passes. Sarto Thibodeau de son coté obtenait deux buts, l'autre compteur fût Paul Prud'homme qui a déjoué un autre Paul Prud'homme qui en était à sa deuxième joute dans les filets du Christ-Roi.

Battah 3
Chalut 3

Les joueurs du Battah ont joué leur sixième partie de suite sans subir la défaite alors qu'ils ont fait match nul 3 à 3 avec le club Chalut Auto. Battah avait pris les devants trois à zéro grâce à des buts de Réjean Lefebvre en première période et de Roger Corriveau. Michel Sirois sur une passe de Corriveau portait le compte 3 à 0 à la fin de la deuxième période. Les trois buts du Chalut sont survenus à 3.30 m. du dernier engagement alors que Roger Filiatrault prenait le gardien Réal Arnault en défaut. Il fallut ensuite attendre à 17.04 m. avant de voir André Plante marqué un deuxième but et 10 secondes après Réal Martel nivellait le compte avec l'aide de Roger Filiatrault. Plusieurs punitions ont été imposées dans cette joute par l'officiel Bertrand. Florian Morin, le gardien de but et Alain Préville ont reçu des mauvaise conduite tandis que Réjean Trudel était chassé pour une mauvaise conduite et une extrême d'inconduite.

Toutes les joutes de la ligue Renaissance de hockey ont lieu le mercredi soir à l'arèna de Joliette à compter de 7.30 h.

CLASSEMENT

	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	T
Battah	3	0	3	18	11	9
Chalut	3	2	1	26	23	7
Barrette	3	2	1	27	29	7
Christ-Roi	3	3	0	32	29	6
Firestone	2	4	0	21	20	4
St-Thomas	1	4	1	33	23	3

POUR ABONNEMENT
L'ACTION POPULAIRE
L'HORIZON
753-7539

Même s'il a pris sa retraite il y a déjà huit ans, Marcel Bonin ancienne vedette de la ligue Nationale continue de signer des bâtons de hockey pour les jeunes hockeyeurs. Cette photo fût prise lors du dépouillement de l'arbre de Noël pour les jeunes du quartier No. 7.

A tous nos clients et amis

Meilleurs voeux de bonheur à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

La Boutique du Cuir Inc.

Specialité: BOURSES - GANTS - VALISES
PARAPLUIES

509 NOTRE-DAME - JOLIETTE
Telephone: 753-9758 H. Dufour, prop.

NOEL

A TOUS, CLIENTS ET AMIS DE JOLIETTE ET DES ENVIRONS, DES REMERCIEMENTS POUR LEUR PATRONAGE ET MEILLEURS VOEUX POUR UN

JOYEUX NOEL

BOULANGERIE

Ouimet

INC

MEMBRE DES boulangeries prestige inc.

Gilles et Renald Perreault, props

276, Richard Tél. 753-5069 Joliette

M. André Cloutier

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS
DES REMERCIEMENTS POUR LEUR
PATRONAGE ET NOS MEILLEURS VOEUX
POUR UN

JOYEUX NOEL

ET UNE

HEUREUSE ANNEE

MICHELIN

VOUS EXIGEZ?
VOUS L'AUREZ!
UN CONSEILLER AVISE

ALL-CAN

ANDRE CLOUTIER INC

UNIROYAL

500 DE LANAUDIERE JOLIETTE, P.Q. TEL. 756-8025